

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN PARÉ, président
 Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire
 M. LUC LACHARITÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DU QUARTIER DES SPECTACLES
PÔLE DU QUARTIER LATIN**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 14 novembre, 19 h
SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE DE L'UQAM
Pavillon Judith-Jasmin, niveau métro
405, rue Sainte-Catherine Est

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 14 NOVEMBRE 2012.....	1
MOT DU PRÉSIDENT.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M. FRANÇOIS ROBILLARD et Mme SARAH GAGNON-TURCOTTE

Vision Montréal	1
-----------------------	---

MM. ANDRÉ DUDEMAINE et NICOLAS GIRARD DELTRUC

Festivals de cinéma	12
---------------------------	----

MM. MICHEL SABOURIN, MICHEL GOULET et GHYSLAIN BOILEAU

Table de concertation des salles du Quartier des spectacles	22
---	----

M. PHILIP O'DWYER

Société de développement du Quartier latin	33
--	----

Mmes VANESSA SORIN et MARIE-ANNÉE MARCHAND

CDEC Centre Sud - Plateau Mont-Royal	43
--	----

Mme NADINE GELLY

La vitrine culturelle	58
-----------------------------	----

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU

Aimer Montréal.....	69
---------------------	----

M. ÉTIENNE COUTU

Projet Montréal.....	83
----------------------	----

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

M. JEAN PARÉ, président :

5

Mesdames, Messieurs, je vous invite à prendre place, nous allons commencer. Alors, au nom de mes collègues, madame Hélène Morais et monsieur Luc Lacharité, je vous souhaite la bienvenue à cette dernière rencontre, dernière séance, donc, dans le cadre de la consultation publique sur le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle Quartier latin.

10

Nous entendrons donc ce soir les gens qui étaient déjà inscrits et que j'appellerai dans l'ordre où ils se sont inscrits. La plupart d'entre vous ont soumis des mémoires dont les commissaires ont pris connaissance.

15

Alors, à tous, je formule l'invitation de nous résumer votre propos pour qu'on ait un peu de temps pour vous poser des questions. Alors, j'appelle en premier lieu, pour Vision Montréal, monsieur François Robillard.

20

Bonsoir, Monsieur! Bonsoir, Madame! Monsieur Robillard.

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

25

Je suis accompagné de madame Sarah Gagnon Turcotte qui est attachée politique au bureau de l'opposition officielle.

30

Je voudrais excuser madame Harel qui devait venir présenter le mémoire, mais connaissant la situation qui se passe actuellement à l'Hôtel-de-Ville, disons qu'elle est prise dans le tourbillon qu'il y a là.

Alors, mon nom c'est François Robillard. Je suis le conseiller municipal du district où se trouve le PPU du Quartier latin. Ça fait 25 ans que j'y habite et j'y ai élevé ma famille. Et avant d'être conseiller municipal, j'étais président d'une association de résidents qui avait des activités de représentation de résidents dans le secteur en question.

35

Alors écoutez, manifestement, dans l'ensemble, on est d'accord avec le projet particulier qui a été déposé. La question d'une destination unique de la culture et du savoir, ça va très bien. Une expérience urbaine distinctive, bien sûr on recherche ça. Un quartier jeune, habité, intelligent qui vit 24 heures sur 7, on pourrait essayer, on va devoir qualifier ça un peu. Un rôle économique commercial fort, on ne peut pas être contre ça. Puis une vitrine de Montréal, je pense que c'est tout à fait avisé d'avoir ce type d'orientation là.

40

Si vous le permettez, pour aller rapidement, je vais m'en tenir aux recommandations qu'on a faites, quand même il y en a une bonne quantité, il y en a une dizaine que je pourrai commenter, si vous voulez. Mais je pense que le plus riche qu'on pourrait avoir, c'est d'essayer de répondre aux questions que vous allez nous poser et éclaircir des enjeux que vous trouvez qui valent la peine d'être éclaircis.

45

Alors, d'entrée de jeu, la première recommandation qu'a Vision Montréal, c'est à l'effet qu'il faudrait que la Ville de Montréal mandate l'Office de consultation publique afin de procéder à une consultation sur l'économie de nuit, afin d'en encadrer adéquatement le développement et de faciliter la cohabitation entre les différentes fonctions présentes dans le secteur.

50

Bien sûr, on a une fonction résidentielle. On a une fonction institutionnelle. On a une fonction de – comment appeler ça? – de divertissement avec les salles de spectacles qui sont ici, il y a les salles de spectacles, les bars, les clubs puis tout ça. Évidemment, on est une destination culturelle, touristique, et on a les fameux festivals.

55

Puis au cours des années, je pense que tout le monde a réussi à s'approprier, notamment l'arrondissement a des inspecteurs pour le bruit. Il y a d'excellentes relations avec le partenariat du Quartier des spectacles, alors, il y a un apaisement au niveau bruit qui est arrivé.

60

65 Vous avez la CDU Faubourg Saint-Laurent, qui est l'organisme qui encadre, si vous voulez, les activités des commerçants et qui a publié une étude, à un moment donné, sur l'économie de nuit puis qui conclut qu'à un moment donné, il faut qu'on ait une charte, il faut qu'on définisse où est-ce que ça commence, où ça arrête, et il faut que tout le monde soit consulté sur ce phénomène-là.

70 Et il y a une proposition, également il y a une recommandation à l'effet qu'on invite le gouvernement, dans la *Loi sur les permis d'alcool* et ces choses-là, à donner des pouvoirs à l'arrondissement pour donner des permis, si vous voulez, réglementer les heures d'ouverture parce qu'on considère que l'arrondissement est l'organisme d'encadrement qui est le plus proche du résident ou le plus proche des commerçants. Alors, ça fait partie également d'une recommandation.

75 La troisième recommandation, si vous voulez, on veut s'assurer que les nouvelles typologies de logement et d'architecture innovantes qui sont privilégiées correspondent à la capacité de la clientèle cible de pouvoir les louer ou les acheter.

80 Il faut être parfaitement conscient qu'actuellement construire au centre-ville c'est beaucoup plus cher, parce que les terrains sont plus chers. C'est plus cher également, parce que les techniques de construction doivent être différentes. Vous construisez sur des terrains qui sont exigus, qui sont réduits, vous avez des évaluations patrimoniales, parfois, à faire, et toutes sortes de conditions comme ça, et il va falloir s'assurer, d'une certaine façon, qu'il y ait un accès qui n'est pas seulement pour des gens très riches, ou des gens... les seules gens qui ont le moyen de se le payer.

90 On pense, en particulier, de tout ce qui va devoir être fait si on veut attirer puis retenir des artistes ou des ateliers d'artistes, ateliers d'artistes combinés avec résidences d'artistes. Alors, il y a toute une démarche à faire là-dedans.

Et j'enfile sur la nécessité d'avoir une mixité, une diversité sociale. Le PPU prône que ça devrait être un quartier orienté vers les jeunes branchés et qui ont une activité, si vous voulez, de travail ou de divertissement 24 h par jour et 7 jours par semaine.

95 On croit, nous, que le quartier c'est beaucoup plus que ça. Je pense qu'il y a 12 % des résidents du quartier qui ont plus que 65 ans. Il y a une grande majorité de locataires et il y a beaucoup d'étudiants, également, qui souhaitent y résider. Évidemment, c'est intéressant résider au centre-ville, vous connaissez les avantages. Il y a certains désavantages également.

100 Alors, dans ce contexte-là, on a une recommandation à l'effet d'inclure, dans les objectifs du PPU, la stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville de Montréal. Il faut l'inclure dans les orientations du PPU. Évidemment, il faut également voir que cette fameuse politique d'inclusion repose bien souvent dans les programmes qui relèvent du gouvernement provincial, les programmes AccèsLogis, des programmes de construction subventionnés.

105 Puis là, il va falloir que la Ville parle aux organismes qui subventionnent, parce que, encore là, construire au centre-ville c'est différent, construire en hauteur, c'est différent. Le terrain est plus cher, et cetera. Ça fait qu'il faut que les subventions qui sont données, dans le cadre de ces programmes-là, s'ajustent aux conditions du centre-ville, si on veut maintenir une diversité sociale dans le quartier. Nous, on considère que c'est une nécessité. On considère également, dans une autre recommandation, qu'il faut combiner la vie, il faut tenir compte d'une vie citadine
110 puis d'une vie familiale également au centre-ville.

D'entrée de jeu, on peut dire que c'est une vie familiale. Ce n'est peut-être pas toutes les
115 familles qui peuvent avoir cette disposition-là ou cette prédisposition-là à apprécier de vivre au centre-ville, c'est sûr qu'on ne verra pas les familles de banlieue arriver en masse au centre-ville, mais il y a des avantages de vivre au centre-ville. Il y a des personnes, comme moi, qui ont jugé que ça se faisait, et j'en connais d'autres aussi qui ont élevé des enfants au centre-ville. C'est différent dans la banlieue, mais c'est quelque chose qui se fait.

120

125 Et il va falloir également pousser un peu sur les gens, sur les concepteurs, les architectes qui devront se pencher sur la façon de concevoir des résidences en hauteur, qui peuvent accueillir des familles, c'est-à-dire des résidences dans lesquelles on va trouver à certains étages des aires de jeux spécifiques pour les enfants puis des corridors sécuritaires, et des aménagements de ce type-là.

130 Si on veut réduire l'impact du développement, réduire la prolifération des banlieues, il va falloir penser qu'on peut avoir des familles au centre-ville. Il va falloir rendre ce centre-ville là agréable également pour les jeunes branchés et également pour les familles.

135 Alors, on a également, au centre-ville, un problème d'itinérance. C'est connu. Jusqu'ici, je ne veux pas aller dans les détails, mais il y a un plan d'action qui a été développé, il y a des interventions intéressantes qui se font vis-à-vis la santé mentale, puis tout ça, qui est prévalente chez les itinérants.

140 Alors, et une des recommandations c'est que le Plan d'action en itinérance de 2010-2013, en ce a trait à la construction de nouvelles unités avec des maisons de chambres. D'abord, il faut avoir des maisons de chambres supervisées, mais il faut penser que les maisons de chambres ne peuvent pas seulement se concentrer dans Ville-Marie actuellement. Il faut que tous les arrondissements puissent se partager cette clientèle-là qui a tendance, si vous voulez, à partir de la périphérie, à venir vers le centre, parce que c'est simple. Les maisons de chambres sont beaucoup plus abordables, le logement est plus abordable, et les services également offerts aux sans domicile fixe sont abondants au centre-ville. On est victime un peu du succès des services qui leur sont offerts.

145
150 Bon, on a également tout l'aspect du développement commercial. C'est sûr que sur l'aspect commercial, le PPU est bien accueilli. La rue Saint-Denis, qui est un des axes du PPU, est une rue qui a besoin de revitalisation, en tout cas, du bâti extérieur. Il faut améliorer son apparence. Il y a des démarches à faire là-dessus. La rue Ontario n'offre pas une offre commerciale dans sa partie autour de Saint-Laurent, n'offre pas l'offre commerciale que les résidents souhaitent qu'il y ait et la rue Sainte-Catherine également.

Alors, d'où notre recommandation à l'effet que les mesures concrètes accompagnent et soutiennent les commerces à proximité des lieux d'expression artistique, des locataires aux prises avec des difficultés financières causées par la hausse des valeurs foncières.

155

C'est sûr que si on veut des, je ne sais pas comment on va déterminer l'équation, mais si on veut à la fois des artistes puis si on veut des gens créatifs, il va falloir trouver une façon de les installer et de les retenir qui soit à la hauteur des moyens qu'ils ont, du moins, dans une certaine partie de leur carrière.

160

Également, on recommande qu'un PR@M-Commerce soit développé sur la rue Sainte-Catherine, si ce n'est pas déjà fait, mais je ne me souviens pas de cet aspect-là. Et je pense que le PPU est assez explicite, à un moment donné, sur la nécessité d'avoir un programme spécial sur les corniches de la rue Saint-Denis puis ce genre d'intervention là. Si on veut avoir un aménagement de qualité ou quelque chose qui est intéressant, il faut voir à ce type de mesure là.

165

Et, évidemment, on a besoin, sur la rue Sainte-Catherine, je ne sais pas comment ça va se faire, mais je pense que ce n'est pas nécessairement facile à réaliser, mais on a besoin d'avoir l'équivalent de ce qu'il y a sur d'autres avenues, d'autres rues.

170

La Société de développement commercial qui va pouvoir travailler à l'amélioration de l'offre commerciale, qui va pouvoir aider les commerçants qui, dans certains cas, le long de la rue Sainte-Catherine, sont à la fois des propriétaires qui sont installés là depuis des années et des années, et puis qui n'ont pas changé leur offre. Ils ne sont pas adaptés à l'offre des... leur offre n'est pas adaptée à la demande qu'il peut y avoir de la part des étudiants qui sont dans le quartier, et il y a une adaptation à faire.

175

Il y a toute une série de recommandations à l'effet, dans ce domaine-là, avoir des mesures pour pouvoir assujettir la délivrance des permis de construction ou de transformation à l'intégration de l'espace destiné accueillir des ateliers d'artistes.

180

185 Ça se négocie et on a l'avantage, dans ce quartier-ci, bien souvent, d'avoir à fonctionner par projet particulier. On appelle ça des projets particuliers de... pas d'urbanisme, mais des PPCMOI, Projet particulier de construction ou de modification ou d'occupation d'immeuble, où on peut négocier avec des gens qui ont des projets : je veux avoir ci, je veux avoir ça, mais on peut peut-être en profiter, dans la mesure du possible, par toutes sortes de techniques – il s'agit d'être équitable avec tout le monde, c'est bien compliqué d'avoir ces choses-là tout en étant équitable – de s'assurer qu'on a des espaces pour des artistes ou des espaces pour la création, des espaces pour la diffusion. Tout ça est à travailler à travers ces dispositions-là de PPCMOI.

190 Il faut voir l'ajustement des programmes résidentiels pour l'accession à la propriété. Encore là, c'est un quartier qui doit être diversifié. Et les programmes qu'a la Ville de Montréal actuellement, ça se limite... je pense que c'est 310 000 \$ pour un duplex, ou quelque chose comme ça, ce n'est sans doute pas réaliste dans le quartier ici.

195 Et peut-être qu'il faudrait, ça ne relève pas de la Ville, mais la Ville a peut-être facilité à en parler, développer ça – on a quand même des commissaires au développement économique – de quelque part susciter la création de fonds de capital qui ne demandent pas nécessairement des retours sur investissement rapides, mais qui pourraient s'adresser à ce genre de clientèle là.

200 Bien sûr, on a toute la question de la cuisine de rue, qui va être bienvenue. Mais on a également dans l'aménagement, dans la mesure du possible, il faut voir à développer... on veut avoir un milieu distinctif. Alors, comme milieu distinctif, on a bien sûr nos grandes artères qui nourrissent le pont Jacques-Cartier puis qui font passer d'un arrondissement à l'autre, mais si vous voulez, au domaine des plus petites rues, il y a lieu d'aménager des espaces conviviaux où les gens peuvent se rencontrer. Essayer de limiter la circulation automobile, supprimer sans doute le stationnement à certains endroits, pour ne permettre que la circulation automobile. Il faut innover dans ce domaine-là, puis ce n'est pas nécessairement évident.

210 Et là-dessus, on se rend compte que le PPU ne mentionne pas la nécessité d'avoir... on mentionne qu'il y a des stations de métro, il y a ci, il y a ça, puis c'est très pratique, mais un plan de mobilité est à définir dans le quartier ici.

215 Je sais pertinemment, pour avoir parlé avec des personnes qui habitent les habitations
Jeanne-Mance, lors des fameuses piétonnisations de la rue Sainte-Catherine dans le Village,
puis éventuellement la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine à l'ouest de Berri, les gens ont
de la difficulté à se rendre, même en autobus.

220 Les gens, surtout la portion de gens âgés, ont de la difficulté à se rendre vers l'est. Ils
prennent l'autobus sur le boulevard René-Lévesque et ils peuvent tout le temps revenir par
Maisonneuve, puis les gens âgés bien souvent préfèrent l'autobus au métro. Descendre dans le
métro, puis descendre, puis descendre, puis après ça, prendre le métro, remonter. Ces gens-là
préfèrent l'autobus. Il va falloir penser vraiment à un plan de déplacement, un plan de mobilité
qui va couvrir tous les aspects de mobilité et de déplacement.

225 Ce n'est pas mentionné, à ma connaissance ce n'est pas mentionné dans le PPU, mais
c'est quelque chose qui est fortement étudié.

230 Très rapidement. Évidemment, pour une raison ou pour une autre, le PPU a fait
complètement abstraction, si vous voulez, de ses importants voisins qui, veux, veux pas, vont
avoir une influence sur le quartier lui-même. Je pense, à cet effet-là, au CHUM qui s'en vient, et
qui est un lieu... Littéralement, cet espace de quartier là qui va être un lieu de passage entre le
Vieux-Montréal qui a, jusqu'à un certain point, un peu le même type d'habitants puis d'activités
commerciales... en tout cas. Il n'y a pas eu de volonté jusqu'ici, de la Ville, d'avoir véritablement
235 un Plan particulier d'urbanisme pour leur Quartier de la santé. C'est sans doute lié au problème
de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. Une de nos recommandations, en tout cas, c'est de
voir ça puis de pousser là-dessus et c'est une interconnexion avec le Quartier latin.

LE PRÉSIDENT :

240 Je vous invite à peut-être ramasser vos dernières recommandations.

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

245 Le plan de gestion des déplacements, on l'a vu. Je crois que j'ai sauté par-dessus la
question de, quand on parlait de diversité au début, accessibilité universelle, est importante dans
tout ce qu'on va faire comme aménagement ici. C'est super important. Et la qualité de
l'aménagement urbain distinctif, en essayant d'éviter d'avoir des, ce que je vous dirais, des
poubelles à 1 200 \$ comme on a eu dans le Quartier international. Et puis sans aller dans du
250 déjà tout fait d'avance, tout en ayant un aménagement de qualité, un mobilier de qualité, il va
falloir éviter ça.

Et on insiste sur le fait que tout projet majeur, privé ou public, devrait être sujet,
obligatoirement, à un budget d'un pour cent qui serait consacré à l'art public.

255 Alors voilà, ça résume, j'espère dans des délais raisonnables, les principales
recommandations qu'on fait par rapport à ce projet particulier d'urbanisme qui est intéressant.

LE PRÉSIDENT :

260 Merci, Monsieur Robillard. Une petite question, tout d'abord, qui touche votre première
recommandation.

Vous proposez que l'Office ait un mandat de consultation sur l'économie de nuit. Est-ce
que vous avez une idée à partir de quel genre de dossier? Est-ce qu'il y a déjà une
265 documentation, à votre connaissance, à la Ville, qui pourrait servir de point de départ à ce qui
serait proposé à la consultation?

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

270 Je pense qu'il y a eu des études. Je pense qu'il y a des villes européennes qui ont
adopté, à ma connaissance – je ne les ai pas lues, je n'ai pas eu le temps, mais il y a des genres
de chartes d'économie de nuit ou de vie de nuit.

Sarah, as-tu des précisions là-dessus?

275 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, ce n'est pas tellement sur les exemples extérieurs que de savoir un peu autour de quoi l'Office pourrait consulter. Est-ce que ça serait une proposition préalable ou si on demandait à l'Office de faire du ratissage plus large?

280

M. FRANÇOIS ROBILLARD :

285 Non, non. Non, non. Mais ce n'est pas à vous à créer cette charte-là, mais c'est sans doute... il existe l'association des sociétés de développement commercial qui s'est penchée sur le problème puis qui peuvent déposer des propositions là-dessus. Mais je peux vous assurer que l'Association des résidents du Vieux-Montréal est très sensibilisée à ça, l'Association des résidents des Faubourgs est également très sensibilisée à ça. Toute la question de bruit, la question des incivilités, je crois que l'arrondissement également a son mot à dire là-dedans. Parce que tout l'aspect d'entretien d'un arrondissement, si on vit 24 heures par jour puis 7 jours par semaine, l'entretien qui se doit faire 24 heures par jour puis 7 jours par semaine va suivre.

290

Alors, il faut que quelqu'un effectivement table quelque chose pour qu'il y ait une consultation dessus. Ça, je vous comprends. Et c'est sans doute à l'Association des sociétés de développement commercial à initier une réflexion, une proposition, mais normalement ça devrait être à la Ville, c'est à l'arrondissement ou à la ville centrale, parce que c'est eux qui vous mandatent. C'est le Conseil municipal qui va vous mandater.

295

Excusez-moi, là-dessus, je n'ai pas plus de... l'idée c'est d'obtenir une charte, mais qu'il y ait un lieu de consultation assez ouvert pour que les gens puissent se prononcer puis donner des points de vue.

300

Je vous ferai remarquer que le PPU, tel qu'on le voit là, a connu beaucoup de... il y a eu beaucoup de consultations, il y a beaucoup de partenaires qui y ont participé. Vous regarderez la

305 liste, il y a des organismes, puis des organismes. Malheureusement, la plupart des représentants de ces organismes-là viennent ici travailler, mais ne couchent pas ici la nuit. Alors, il y a les résidents, les associations de résidents qui existent, ont sans doute leur mot à dire.

LE PRÉSIDENT :

310 Vous avez un complément de réponse, Madame Gagnon?

Mme SARAH GAGNON-TURCOTTE :

315 Oui, effectivement, j'aurais deux éléments à mentionner. Le premier, ce serait à la page 3 du mémoire qu'on a déposé. On mentionne, entre autres, l'étude qui va être réalisée par l'arrondissement Ville-Marie dans le cadre de la stratégie de développement économique 2011-2017. Donc ça, ça pourrait servir effectivement de base.

320 Ensuite, une idée comme ça, ça pourrait très bien être une consultation qui se fait en deux étapes : une première qui tente d'identifier les préoccupations des citoyens, quels sont les enjeux à aborder. Il pourrait y avoir ensuite une élaboration d'une charte par l'arrondissement, par la Ville, par une commission permanente de la Ville de Montréal, puis ensuite, peut-être que la charte pourrait être remise en consultation ou non.

325 Donc, il y a différents moyens. Peut-être qu'une première étape, c'est de consulter par l'OCPM, parce que vous avez un regard un peu plus distant, plus objectif. Ça peut ensuite suivre son cours, peut-être plus à l'interne par une commission permanente à la Ville de Montréal.

330 Donc, il y a différents moyens de faire, l'important c'est d'avoir une consultation publique qui est large, qui implique donc, non seulement les organismes qui ne vivent et n'habitent pas vraiment le centre-ville, mais surtout les citoyens. Et puis, étant donné votre expertise à écouter la parole citoyenne et à bien la retranscrire à travers un mémoire, c'est très important.

335 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci. Alors, Monsieur Robillard, Madame Gagnon-Turcotte, merci beaucoup de votre intervention.

340 **M. FRANÇOIS ROBILLARD :**

Merci.

345 **LE PRÉSIDENT :**

J'appelle maintenant, Festivals de cinéma, monsieur André Dudemaine.

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

350 Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

Messieurs, bonsoir! Alors, qui est qui?

355

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

Alors, je suis André Dudemaine. Alors, merci de nous accueillir. Et j'ai avec moi Nicolas Girard-Deltruc, qui est du Festival du nouveau cinéma.

360

LE PRÉSIDENT :

Bien. Alors, vous nous avez fait parvenir un mémoire en quelques pages, mais qui ramasse assez bien, j'imagine, ce dont vous voulez nous parler. Alors, on vous écoute.

365 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Oui. Alors, très rapidement, il y a un discours en filigrane qui nous a agacés profondément quand on a pris connaissance du PPU.

370 Le premier, première assertion qui n'est pas claire, mais qui semble parcourir les pages du PPU proposé, c'est qu'un spectacle cinématographique n'est pas un spectacle. On parle des salles de spectacles, et on semble, quand on parle de salles de spectacles, ne parler que des théâtres, des cabarets, bref des endroits où il y a des spectacles sur scène. Et on ne semble pas considérer les salles de cinéma, qui sont pourtant nombreuses dans le quartier, comme des
375 salles de spectacles.

Alors ça, on aimerait que ça soit vraiment clarifié. Le cinéma appartient au quartier, les salles de cinéma sont vraiment des lieux de spectacles qui participent à la vie culturelle du quartier.

380

Deuxième discours en filigrane, celui-là qui est nouveau, qui semble dire que les festivals, dans le fond, eux, c'est des gens... nous sommes, nous avons comme notre pitance et notre survivance assurée, alors que les salles de spectacles qu'on mentionne ici semblent, elles, être fragilisées et qu'il faudrait un peu discipliner les festivals pour qu'ils amènent davantage aux
385 salles de spectacles.

385

C'est un peu irritant, d'abord, parce que d'une part, les festivals nous sommes, les Festivals de cinéma d'abord, en premier, parce que quand on présente des films c'est généralement en salle. Il a quelques projections extérieures gratuites. Ça peut arriver, mais ce
390 n'est pas commun. La plupart du temps c'est déjà des locations de salles de cinéma qu'on doit faire. Et les autres festivals aussi sont des gros consommateurs déjà de salles de spectacles.

390

Et, ensuite, je pense que je vois la couleur de vos cheveux, qui est la même que la mienne et je me dis que vous vous souvenez, vous-même, de la période où Montréal, l'été,

395 c'était Balconville. Et Balconville, ce n'était pas des gens qui allaient dans des spectacles qui se berçaient sur le balcon.

Donc, les festivals qui font de la programmation gratuite sont surtout l'été. Et l'été, maintenant, le centre-ville puis le Quartier des spectacles sont animés. Et c'est bien grâce aux
400 festivals et ça permet aux salles, non seulement de louer aux festivals, mais d'avoir leur propre programmation. Et il est un peu irritant, quand on parle d'équilibre entre l'offre gratuite et l'offre en salle, on semble les opposer alors qu'à notre point de vue, il y a déjà une synergie. Et dans cette synergie-là, ce n'est pas les festivals qui sont avantagés, mais bien plutôt les salles.

405 Alors, finalement, nos propositions dans ce sens-là, c'est que les besoins des festivals soient aussi pris en compte. Alors là, on n'est pas là pour accabler nos alliés des salles de spectacles, n'est-ce pas, mais – c'est tout comme, voilà –, mais bien pour dire que l'accessibilité des salles de spectacles à des coûts abordables et un partage de risques, quand il y a un spectacle, devraient faire partie aussi des ententes qu'on a avec les salles de spectacles.

410 Et le PQDS, normalement, devrait être un organisme mandaté pour créer justement un cadre où ces ententes-là seraient possibles entre les propriétaires de salles, qu'ils soient de cinéma ou de spectacles sur scène, de façon à ce qu'on puisse avoir... que tout le monde y trouve son compte, et les festivals et les gestionnaires de salles.

415 Et enfin, ce qui nous a semblé effectivement, ça va avec le fait que le cinéma semble un peu déconsidéré dans le PPU, comme élément important du Quartier des spectacles, c'est pour la fermeture du cinéma ONF – bien, évidemment là, il n'était pas encore fermé, on parle de sa fragilité dans le PPU – mais là, maintenant qu'il est fermé, il faudrait vraiment affirmer plus
420 clairement qu'il y a un effet déstructurant grave.

Parce que ce type de salle où on peut, à bon compte, avoir accès, comme évènement cinématographique et où on peut amener du cinéma qui ne trouve pas normalement sa distribution dans les circuits commerciaux, cela fait partie d'une offre culturelle et de la diversité

425 de l'offre culturelle du quartier, qui est essentielle à la vitalité de ce qu'on appelle le Quartier des spectacles.

Et comme festival, nous en faisons partie de cette vitalité-là. Et nous disons, comme Festivals de cinéma, c'est dramatique cette fermeture du cinéma ONF. Et il faut vraiment trouver
430 le moyen, soit de le relancer, soit de le remplacer, mais rapidement. Parce qu'on a vu l'Excentris, c'est un très bon exemple, comment, quand il y a une vacance dans l'offre de services, ça peut avoir des conséquences dramatiques après, quand on veut relancer quelques années plus tard.

Donc, pour maintenir cette vitalité du carrefour cinématographique où on a l'Innis, la
435 Cinémathèque de Cinéplex Odéon, et où on avait le cinéma ONF, il est important qu'il y ait des interventions, donc on aimerait que le PPU soit plus affirmatif. On a suggéré des formulations en ce sens.

Alors, je pense que c'est l'essentiel de notre propos.

440

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez un propos complémentaire, Monsieur?

445

M. NICOLAS GIRARD DELTRUC :

Oui. Bien, je suis tout à fait d'accord. Moi, je voudrais juste mentionner, donc nous, on est présents, là, ce soir, mais je voudrais quand même mentionner le fait qu'on s'est concerté entre différents festivals qui avons l'habitude d'utiliser la salle de l'ONF. On s'est rendu compte aussi,
450 on est quand même de plus en plus, on se déploie aussi sur le Quartier des spectacles, et qu'on a besoin évidemment d'être considérés pour ça.

Et je voulais nommer, donc il y a les Rendez-vous du cinéma québécois qui ont participé évidemment à la rédaction et qui partagent donc la même opinion; le Festival du nouveau
455 cinéma, le Festival international des films sur l'art, et ce n'est pas Festimania, comme je pense

qu'il est écrit, mais Fantasia également; les Rencontres internationales du documentaire qui se déroulent en ce moment à la Cinématèque; Présence autochtone et Québec cinéma.

460 Donc, c'est quand même, je veux dire, beaucoup, beaucoup de joueurs majeurs et importants, et je pense que c'est... voilà, c'est quelque chose de primordial et à prendre en considération dans le PPU. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

465 Très bien. Madame Morais?

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

470 Oui. Alors, merci de votre présentation. Au risque que vous répétiez votre intervention, j'aimerais comprendre davantage votre propos quand vous dites : « On lance un cri du cœur pour, à la fois, maintenir les acquis et maintenir la possibilité d'une ouverture des approches plus diversifiées, alternatives, ouvertes sur le monde » au niveau du cinéma et peut-être de ce que vous appelez le nouveau cinéma.

475 Ma question est : comment, d'après vous, le PPU, donc ce projet d'amélioration et d'aménagement de ce quartier, comment peut-il le mieux répondre, par quel moyen, par quelle orientation? Vous parlez d'affirmer davantage la place du cinéma, par quel moyen pensez-vous que vos préoccupations pourront être mieux considérées par le PPU?

480 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

485 Oui. Alors, je le reprendrai par un autre bout, c'est-à-dire que souvent, quand on se retrouve devant les décideurs pour faire valoir nos points de vue, on nous dit : « Est-ce que c'est inscrit dans les politiques de développement? » C'est souvent la question qu'on nous pose : « Est-ce que ça va dans le sens de ce qui a été planifié? »

490 Et on sait qu'on vit dans une société de concertation. D'ailleurs, nous sommes bien d'accord avec cette idée générale de consultation, de concertation, de vision à long terme. Et si les choses ne sont pas inscrites, tout d'un coup, elles perdent de l'intérêt. Parce que ces grandes messes et ces grands rituels auxquels nous participons finissent par donner sens à des projets, à des visions et, en bout de ligne, à des interventions.

495 Donc, si dans un document qui est quand même fondateur, comme un PPU, les choses ne sont pas clairement inscrites, par la suite il est parfois plus difficile de faire avancer certains dossiers.

Je ne sais pas si je réponds bien à votre question?

LE PRÉSIDENT :

500 J'aimerais venir à une proposition quand même assez explicite que vous faites dans votre mémoire, où vous dites qu'il est impératif qu'une salle de cinéma de haut niveau technique soit dédiée donc aux films qui trouvent plus difficilement leur place dans les circuits commerciaux habituels.

505 Qui serait porteur de ce projet-là, selon vous, et le cas échéant avec quel partenaire? Parce qu'on s'imagine évidemment que ça ne naîtra pas par génération spontanée, et je me demandais si la cinémathèque québécoise ou, en l'abordant différemment, l'ONF lui-même ou d'autres partenaires pourraient contribuer à la réalisation d'un tel projet?

510 **M. NICOLAS GIRARD-DELTRUC :**

515 Disons que oui, il y a plusieurs choses qui ont été déjà abordées par rapport à... surtout après la fermeture de l'ONF, il y a eu plusieurs rencontres qui ont été organisées et plusieurs approches qui ont été envisagées par rapport, en effet, à une reprise potentielle de la salle de l'ONF par la Cinémathèque, pour en faire une sorte de quartier du cinéma, puisque c'est vrai qu'il

y a beaucoup de salles et qui sont essentiellement, quand même, commerciales, à vocation commerciale, si on prend en considération le Cinéplex Odéon.

520 Il y a aussi eu des discussions qui ont été organisées avec l'ONF. Alors, l'ONF c'est sûr ne reviendra pas, ne pourra pas revenir en arrière, compte tenu des restrictions budgétaires au niveau fédéral.

525 Par contre, on peut s'attendre, d'ici quelques années, à ce qu'il y ait comme le retour de l'ONF sur le Quartier des spectacles, avec évidemment des bureaux administratifs, puisqu'ils sont en train de... enfin, ils devaient déménager de leurs locaux au bord de l'autoroute, et qu'il y aurait vraisemblablement une salle, aussi, qui sera toute équipée et qui sera sur le Quartier des spectacles.

530 Mais la grande question est : qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui par rapport au plan et tout ça, pour essayer de limiter les dégâts, là, en ce moment, par rapport à la fermeture de l'ONF? Quelles sont les pistes de réflexion qu'il pourrait y avoir? Qu'est-ce qu'on peut faire pour, justement, ne pas perdre ce bassin de festivaliers ou ce bassin, aussi, de cinéphiles qui fréquentaient le quartier?

535 Moi, je prends un exemple par rapport à... là, on vient tout juste de terminer la 41e édition cette année, au festival, il y a à peu près trois semaines. Et depuis des années, on était vraiment présent, évidemment, à la Cinémathèque, au Cinéplex Odéon, mais aussi à l'ONF.

540 L'ONF, on avait une moyenne, environ, je pense de 85 % de taux d'occupation pendant environ 11 jours. Ça, c'est une perte sèche. Parce qu'on n'a pas récupéré ce taux d'achalandage là, puis d'autant plus qu'à Montréal, il n'y a pas beaucoup de salles qui ont cette capacité d'accueil, et surtout, qui avaient l'équipement. Parce qu'on était capable de pouvoir projeter dans tous les formats à l'ONF, alors qu'aujourd'hui...

545 Il y a quelques années, c'était impossible de pouvoir projeter en DCP, les formats numériques qui sont comme des disques durs. Maintenant, c'est l'inverse. C'est qu'on ne peut

plus projeter en 35 millimètres, parce que les salles de cinéma jettent leur projecteur, ils ne les réparent pas, ils les mettent aux rebuts.

550

Donc ça, c'est vraiment comme un problème aussi, par rapport à l'offre, par rapport à... donc, c'est la question vraiment de savoir quels sont les plans qui pourraient être mis en place pour justement sauvegarder cette masse critique, comme ça, de festivaliers.

555

Et je vais terminer par un autre exemple, qui était très bon par rapport à l'Excentris, puisque le Festival du nouveau cinéma occupait les locaux pendant... il a même été à l'origine aussi de la création de l'espace où on était aux alentours, pareil, de 80 % de taux d'occupation à Excentris, même encore, il y a quelques années. Et le jour de la fermeture, donc quand on a dû trouver d'autres... entre le moment où ça a fermé et le moment où ça a ouvert, on est descendu à peu près à 45 % de taux d'occupation.

560

Donc, on a perdu deux fois. Et c'est dû vraiment au fait que, comme expliquait André, c'est que quand une activité manque ou quand une salle ferme ou quand ce n'est pas pris en considération comme faisant partie d'un plan prioritaire, par exemple, ou pris en considération dans des textes officiels, récupérer, on peut perdre beaucoup en un an, et ça prend 10 ans, minimum, pour récupérer peut-être l'équivalent. Donc voilà.

565

LE PRÉSIDENT :

Mais ça laisse l'impression en même temps que les choses naissent et disparaissent à partir de décisions qui sont prises en silo. C'est-à-dire qu'untel prend une décision, que ce soit un organisme public comme l'ONF ou la Cinémathèque où, après ça, ils vont invoquer des manques de budget pour diminuer ou mettre fin à des activités, et à côté, un promoteur privé va créer l'Excentris puis après ça, va prendre des décisions.

570

575

Paradoxalement, vous arrivez en parlant au nom d'un groupe, mais en même temps, on se demande si la concertation opère tout le temps ou mobilise tous ceux qui pourraient jouer un rôle.

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

580

Oui. Il est évident qu'en venant ici, ce soir, aussi, puis on va faire circuler un peu ce mémoire, on se pose comme intervenants. Parce que, actuellement, nous savons que la Cinémathèque a des projets, mais on n'est pas très au courant, et on n'est pas tenu très au courant.

585

Alors, encore une fois, il y a un peu cette division entre les gestionnaires de salles, qu'elles soient institutionnelles ou privées, c'est souvent un peu pareil – de toute façon, quand on va à la Cinémathèque il faut payer l'eau, et donc on est aussi considéré comme clients. Donc, on est un peu hors jeu, considérés comme hors-jeu et non pas comme des partenaires, comme je le mentionne, mais bien comme des locataires que l'on rattrapera bien quand ça sera le temps.

590

Alors donc, nous ce qu'on aimerait effectivement, c'est d'abord d'être considérés comme des partenaires. Et quand je l'emploie, c'est vraiment dans le sens d'un partenariat pour la relance. Donc, on veut y être.

595

Deuxièmement, on sait que l'ONF, parce que ça, on nous l'a dit, eux seraient prêts à laisser l'équipement dans le centre-ville. La difficulté, c'est qu'ils ne peuvent plus opérer une salle. On sait que le bail, encore une fois parce qu'on nous l'a dit, mais chacun va chercher des bribes d'information, on apprend que, par exemple, le bail est toujours valide pour on ne sait pas combien de mois, et c'est Travaux publics Canada cette fois-là, qui a le bail. Parce que l'ONF ne loue pas directement, comme agence fédérale, il y a une autre instance qui s'en occupe dans le gouvernement, Travaux publics Canada, en l'occurrence.

600

605

Donc, il y a des possibilités de louer des choses, et on nous dit aussi que France Film, le propriétaire du lieu, voudrait quand même conserver une vocation cinématographique et culturelle. Mais là, encore une fois, il n'y a personne qui attache tout ce monde-là ensemble. Et semble-t-il que notre cri du cœur, c'est un cri dans le désert, puisqu'on n'est pas invité à des tables, justement, où on pourrait parler de relance et faire des propositions en disant : nous, oui. Nous disposons de certains budgets. Nous disposons d'une certaine volonté. Nous sommes

610 capables de participer à... nous avons cette préoccupation du pôle du cinéma dans le Quartier
des spectacles. Et nous voulons justement être autour d'une table de concertation, de relance, et
qui prendra la forme qu'on lui donnera après avoir regardé l'implication de chacun des éventuels
partenaires.

615 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Monsieur Lacharité?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

620

Bien, c'est juste pour comprendre un peu mieux, parce que je n'arrive pas à voir. À
supposer, comme vous le souhaitez, que le PPU soit affirmatif, en quoi le fait d'être affirmatif va
inciter davantage les gens du milieu à prendre l'initiative de sauver le...

625 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Bien, tout simplement parce que ça va d'abord être ce qu'on vise. Évidemment, dans le
PPU c'est les décideurs publics, bien avant les autres. Mais si les décideurs publics sont
poussés dans le dos pour intervenir, vous pouvez être sûr que tous les autres, qui ont intérêt à
630 bien s'entendre avec les décideurs publics, parce qu'ils dépendent tous pour leur
développement, soit de règlements municipaux, soit de subventions gouvernementales, vous
allez les voir rapidement faire preuve d'ouverture et de bonne volonté. Ça, j'en suis convaincu.

M. NICOLAS GIRARD-DELTRUC :

635

Mais je pense aussi que c'est important pour nous, comme on disait, c'est que les
festivals soient bien mentionnés en tant que... bien, ayant vraiment comme une part légitime.
Parce que je pense que la démarche au départ, elle est là. Pour nous permettre par la suite,
nous, de pouvoir comme exercer, comme d'autres... enfin, mettre en place d'autres projets, de
640 pouvoir les rendre davantage légitimes, on va dire.

C'était vraiment la démarche, elle vient plus de là, en fait.

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

645 Oui, ça s'inscrit dans une démarche plus large. On ne pense pas que le PPU va régler tous nos problèmes. Ça, je vous assure.

LE PRÉSIDENT :

650 Il y a beaucoup d'attentes effectivement à l'endroit du PPU, mais on verra. Bien, Messieurs, merci beaucoup.

M. NICOLAS GIRARD-DELTRUC :

655 Merci.

M. ANDRÉ DUDEMAINE :

Merci.

660

LE PRÉSIDENT :

665 Alors, maintenant la Table de concertation des salles du Quartier des spectacles. On est vraiment dans le même univers ce soir, c'est très bien. Vous savez, à la limite, si vous étiez trois, on pourrait rajouter une chaise. Ça va? En tout cas, vous pourrez quand même, si jamais vous le jugez à propos, signaler votre intérêt et puis on vous fera une place.

Alors, Messieurs, bienvenue, et je vais vous demander de vous présenter.

670 **M. MICHEL SABOURIN :**

Alors, Michel Sabourin, je suis coordonnateur de la Table de concertation des salles du Quartier des spectacles. Michel Goulet, qui est président de France Film, et France Film est propriétaire du théâtre Saint-Denis qui est un pôle majeur dans le Quartier latin. Et je suis
675 accompagné aussi d'un pauvre qui n'a pas de siège, Ghislain Boileau de la Société des arts technologiques.

LE PRÉSIDENT :

680 Très bien.

M. MICHEL SABOURIN :

Nous amis ont mis la table. Il y aurait beaucoup à dire, et je pense que de la façon dont
685 le problème est posé, la dynamique entre les salles, les événements gratuits, les festivals, l'animation des places publiques, le cinéma, cette dynamique-là doit être au cœur de la réflexion qu'on a à faire sur l'avenir de ce quartier. Parce que ce quartier doit être culturel, on s'entend tous là-dessus.

690 Donc, je présente rapidement la Table de concertation. Nous ne sommes pas une association au sens de la loi, au sens de ce qu'est une association. On ne se veut pas un lobby. On a mis en place une veille stratégique, une veille d'un secteur. Pourquoi on en a senti le besoin? Pour deux raisons fondamentales : le développement de l'activité gratuite et de l'animation sur les places publiques nous a inquiétés. Pas dans le sens, parce qu'il y a une
695 complémentarité, puis je pense que le partenariat du Quartier des spectacles est responsable de l'animation et de la gestion des places publiques le comprend très bien lui aussi.

700 Mais c'est sûr qu'il doit s'installer une harmonisation entre ces deux activités-là, qui sont nécessaires, parce que les deux sont riches de faire venir du monde dans le Quartier des spectacles, mais dans le Quartier latin c'est un peu l'objectif.

Et la deuxième inquiétude – j'ai des petits tableaux, je ne sais pas si... je ne veux pas prendre beaucoup de temps, parce que j'aimerais laisser la place à vos questions, mais la deuxième inquiétude a été les baisses de fréquentation ou la stagnation de la fréquentation qu'on constate.

705

Donc, quand on s'est réuni, on a mis ensemble des chiffres, on avait les chiffres de l'observatoire de la culture qui sont quand même assez précis aussi, et on a réalisé qu'on était tous dans le même bain, et qu'on vivait surtout des difficultés dans les secteurs des variétés, que sont l'humour et la chanson francophone. Et on constate très nettement un déplacement de l'activité du centre-ville et de Montréal vers les banlieues, où évidemment il y a eu une migration des familles francophones. Donc, les artistes se sont rapprochés de leur clientèle en quelque sorte.

710

Donc, ces deux constats-là ont fait en sorte qu'on s'est réuni, et croyez-moi, je vous invite à lire le mémoire de façon – je ne le répéterai pas, et je n'ai pas l'intention de vous le lire, mais chaque mot est pesé, parce que tous ceux qui sont à table, croyez-moi qu'on se concerte et les textes sont révisés par chacune des personnes.

715

Donc, on réussit de même à... et on ne veut pas travailler justement en silo. Mais on voit le drame de la fermeture de la salle de l'ONF, et nous partageons, on ne l'écrit pas dans notre mémoire, mais nous partageons puis le Quartier des spectacles l'a partagé aussi, l'inquiétude.

720

Il ne faut pas oublier qu'il y a 20 ans, 25 ans, le centre-ville était cinéma. Et ces salles-là sont toutes disparues peu à peu, et c'est un drame. Est-ce qu'on veut que la même chose se reproduise avec les salles de spectacles? Imaginez le drame si le Saint-Denis est en difficulté, si le Club Soda ferme? On est là. Et la fragilisation des chiffres que je voulais vous montrer, mais je n'ai pas envie de fouiller dans l'ordinateur, démontrent très clairement qu'à la Place-des-Arts, par exemple, la chute de la fréquentation, puis la Place-des-Arts ça représente la moitié. On attire grosso modo 1,7 à 1,8 million par année. On était à 1,9 en 2004. Donc, on a baissé. Ces constatations-là nous font craindre évidemment pour l'avenir.

725

730

735 Donc, pourquoi on vous a présenté, on présente des propositions, et vous allez me poser la question, le PPU ne peut pas adresser les choses, les résolutions, et l'arrondissement ou la Ville ne peuvent pas mettre en œuvre ce qu'on propose. Mais nous pensons, puis vous avez posé la question, nous pensons que c'est important que ça soit écrit. Parce que c'est un document, le PPU, c'est un document qui représente une vision – et je salue au passage la vision qui est élaborée par l'arrondissement, qui est une vision partagée.

740 Donc nous, nos inquiétudes, c'est de mettre en place des mesures qui visent la pérennisation des salles, et la pérennisation va se faire de trois façons : premièrement, en s'assurant que le parc immobilier reste à niveau, ce qui n'est pas le cas; deuxièmement, en s'assurant que la fréquentation augmente. On est actuellement, je l'ai dit, à 1,8 million, mais ça représente à peine 25 % de notre capacité totale. On pourrait éventuellement remplir facilement 8 à 9 millions de sièges par année. Donc, on fait voler nos avions au tiers ou au quart, à peu près. Et si la moitié de la fréquentation dans le Quartier des spectacles est à la Place-des-Arts, imaginez ce qui reste pour les autres.

750 Donc, une salle a de la difficulté à vivre avec 40, 50 ou 60 représentations par année. Je n'ai pas besoin de vous faire de dessin.

755 Donc, de l'écrire. On a des mesures concrètes. On n'a pas peur d'affirmer que les salles dans le Quartier des spectacles, et les salles à Montréal sont orphelines. On est entouré de salles en banlieue qui sont largement soutenues par leur municipalité, qui appartiennent à leur municipalité, qui ne paient pas de taxes. On est dans un univers concurrentiel fort difficile. Il y a toutes sortes de statuts de salles. Il y a des salles publiques qui sont propriétés du gouvernement, des salles qui sont complètement privées, qui ont des régimes de fiscalité différents.

760 Donc, nos résolutions, on pense que sans être reprises une à une dans le PPU, doivent s'inscrire dans le PPU. Actuellement, le PPU pose la problématique, mais ne fait pas de réponse et n'amène pas de réponse.

Deuxième – je vais essayer de finir très rapidement – deuxième inquiétude qu'on a, c'est l'occupation culturelle dans le Quartier des spectacles. Ce quartier-là, si on veut – et François l'a abordé dans sa présentation – si on veut que dans ce quartier-là il y ait des commerces intéressants, qu'il y ait de la restauration de qualité, il va falloir une occupation culturelle.

On a mentionné ateliers d'artistes. C'est une voie, mais en même temps les ateliers d'artistes c'est souvent lourd et ça prend de l'espace, et l'espace est limité dans le quartier, et ça coûte cher. Mais on pense que le Quartier latin doit favoriser la présence d'organismes culturels. Il y a énormément de petits organismes qu'ils soient à but lucratif ou à but non lucratif, qui n'ont pas les moyens de payer. Et au fur et à mesure, le risque c'est la gentrification du quartier, et que ces gens-là en soient éloignés. Donc, si ces gens-là sont éloignés, ils ne sont pas sur la rue le jour. Ils ne sont pas dans les restaurants, et juste un pôle qui est basé sur... on a actuellement des festivals, on a les salles de spectacle. Et pourtant, depuis 15 ans, 20 ans, on les a, ça n'a pas donné une trame commerciale intéressante. Donc, il faut miser aussi d'autres choses. Parce que si elle avait eu à s'installer, la trame elle serait là. Les salles sont là, puis les festivals sont là.

Donc, mettre en place des mesures qui vont favoriser l'occupation culturelle. Nous, ce qu'on suggère – Vancouver, par exemple, a fait l'essai d'accorder des réglementations aux hauteurs ou à la densité, en échange d'espaces réservés à des organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels. Ça pourrait être un modèle. La fiscalité pourrait être un modèle.

Mais on n'a pas la prétention d'avoir des réponses à ça. Ce qu'on suggère c'est que l'arrondissement mette en place un comité de spécialistes qui peut voir qu'est-ce qui s'est fait ailleurs, mais que le PPU, qu'une des préoccupations soit de permettre l'occupation culturelle.

Puis je vais m'arrêter là, parce qu'on pourrait...

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur Sabourin. Monsieur Lacharité, vous avez des questions?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

795

Oui, j'ai quelques questions très spécifiques par rapport à votre mémoire.

800

Juste une petite parenthèse avant. Je ne voudrais pas qu'il y ait de méprise sur le sens de ma question que j'ai posée à vos prédécesseurs. C'est qu'on est ici, entre autres, pour bien comprendre ce que vous nous dites, pour être en mesure de bien traduire ce que vous nous dites. Alors, c'est important qu'on puisse poser ce genre de questions, même au risque qu'elles paraissent équivoques, mais il n'y a pas d'autre sens que ça à donner à nos questions.

805

À l'égard de la taxation foncière, de l'évaluation, vous dites évidemment qu'il est impossible de baser l'évaluation des salles de spectacle, sur leur valeur économique réelle, on comprend bien ça, et vous dites par ailleurs qu'il existe pourtant des façons, une autre façon de déterminer la valeur économique d'une propriété.

810

Quelles seraient les autres façons applicables, justement? Avez-vous des exemples de ça?

M. MICHEL GOULET :

815

En fait, c'est que si on base la taxation sur le volume d'exploitation ou l'exploitation de la salle, parce que comme Michel mentionnait tantôt, il y a des salles qui travaillent à 40 % ou à 35 % d'occupation, bien, c'est bien clair que les revenus qui sont générés, ce n'est pas comme un revenu de loyer qui est fixe puis sur lequel la municipalité peut taxer. Il y a une base qui est vraiment là.

820

Alors que dans le monde du spectacle, c'est totalement différent. Parce qu'il y a des salles qui louent leurs salles, il y a des salles qui achètent des spectacles. Donc ça, c'est un autre mode d'exploitation de salles.

825 Vous voyez, c'est tellement dynamique et différent que c'est difficile d'utiliser une base de taxation comme sur un loyer dans un centre d'achats, par exemple.

830 Donc on pense, nous, que pour les salles qui sont sujettes à taxation municipale, bien ça devrait être tenu en compte et développer un modèle avec la Ville – la Ville et nous, en fait –, pour pouvoir arriver à un mode de taxation qui est plus adéquat. Et en plus, on fait face au fait que les salles qui sont publiques, anciennement publiques, elles, elles ne payent pas de taxes.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

835 Des en-lieu de taxes.

M. MICHEL GOULET :

840 Ils payent des en-lieu de taxes. Donc là, on a une concurrence qui est un peu différente. C'est évident que nous, dans les salles privées – je pense à Michel, je pense au Métropolis, nous au Saint-Denis –, on a des coûts que les autres salles publiques n'ont pas. Donc, notre mode de facturation ou de location, bien là, on parle d'autre chose complètement. Donc, il faut qu'on soit capables de trouver une façon qui est adéquate pour pouvoir payer des taxes, selon ce qu'on devrait payer normalement. Puis je pense que ça, ça va aider à améliorer.

845 Et en plus, c'est un facteur qui vient influencer le prix de location versus les banlieues, par exemple, qui eux achètent les spectacles. Mais les banlieues sont subventionnées. Je ne sais pas exactement jusqu'à quelle hauteur, mais on me dit qu'ils sont bien appuyés par les gouvernements pour, justement, attirer des spectacles chez eux.

850 Donc, nous, on se débrouille avec ce que l'on a, mais c'est sûr qu'il y a des ajustements qui vont devoir être faits.

M. MICHEL SABOURIN :

855 Juste rapidement. Mon exemple, puis je ne prendrai pas notre exemple comme tel, mais
si le Complexe Desjardins payait en taxes foncières 70 % de ce qu'il tire de ses revenus de
location, je pense qu'on s'entendrait tous que ça n'a pas d'allure. Bien chez nous, la taxe
foncière représente 70 % des revenus de location. Puis au Saint-Denis, je ne serais pas surpris
que c'est 100 %.

860

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

 Mais ces questions-là de fiscalité, au fond, est-ce que vous les avez abordées de front
avec les autorités compétentes déjà?

865

M. MICHEL SABOURIN :

 Il y a eu des interventions, mais évidemment la fiscalité est un sujet délicat à toucher.

870

M. MICHEL GOULET :

 Effectivement. Il y en a qui sont en cours d'ailleurs, actuellement. Je parle des
interventions, là.

875

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

880

 Dans la série de recommandations sur la programmation des salles, et cetera, il y en a
une, entre autres la 4.2.2, qui parle, qui aborde trois thèmes : que les salles puissent offrir une
programmation distinctive dans toutes les disciplines; qu'elles puissent attirer un plus grand
nombre de spectacles internationaux; et qu'elles puissent offrir une programmation riche et
variée d'œuvres et d'artistes québécois.

885 Outre les deuxièmes et troisièmes mesures proposées, les deux dernières qui ont trait aux spectacles internationaux et aux œuvres d'artistes québécois, pouvez-vous préciser ce que vous entendez par une programmation distinctive?

M. MICHEL SABOURIN :

890 Une programmation distinctive, là où on est rendu ou le déplacement d'un type de spectacle francophone d'artistes locaux est une chose, est un fait acquis. On pense qu'on doit aller vers une programmation... les gens viennent encore au TNM, ils viennent encore à l'orchestre symphonique, ils viennent encore à l'opéra, parce que l'opéra n'est pas en banlieue puis l'orchestre symphonique n'est pas en banlieue.

895 Donc, on pense qu'avec des programmations maison, avec des recettes maison – dans notre cas les fameux Lundis des Ha! Ha!, par exemple, c'était une recette maison et ça attirait des gens de l'extérieur, parce qu'il n'y en avait pas ailleurs.

900 La comédie musicale, par exemple, les spectacles à grand déploiement, on pense qu'on devrait miser là-dessus, parce que c'est des spectacles qui ne peuvent que jouer dans les grandes salles et qui se tournent difficilement. Donc, ça créerait une offre, c'est ce qu'on appelle une offre distinctive qui n'existe pas ailleurs.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

905 Et il faudrait que la Ville vous mandate pour arriver à ça?

M. MICHEL SABOURIN :

910 Non. Nous, ce qu'on dit, c'est que, d'abord un programme de comédie musicale c'est dans l'air depuis longtemps au MCCQ. Donc, quand on l'écrit, bien, on met le doigt sur un bouton puis ça nous sert à faire des représentations ailleurs. On ne s'attend évidemment pas que ça soit la Ville ou le partenariat du Quartier des spectacles qui puissent faire ça.

915 Mais par contre, de dire... c'est inéquitable, je veux dire, complètement. Je vous donne
juste un exemple de l'aide à la tournée que la SODEC distribue aux artistes en humour et en
chanson francophone, ça s'arrête aux portes de Montréal.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

920 O.K. C'est dans ce sens-là que vous aimeriez que la Ville intervienne, O.K.

M. MICHEL SABOURIN :

925 C'est dans ce sens-là, c'est ça.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

930 Une autre, aussi, recommandation qui vise à soutenir les représentations de la Table, et
qui dit aussi que la Ville et l'arrondissement doivent s'assurer que l'offre d'activités de spectacles
gratuits sur les places publiques s'harmonise avec l'offre en salle. Vous ne trouvez pas qu'il y a
un risque d'ingérence quand vous proposez ce genre de truc là? « La Ville et l'arrondissement
doivent s'assurer que l'offre d'activités et de spectacles gratuits sur les places publiques
s'harmonise avec... » Ce n'est pas le milieu qui doit déterminer ça?

935 **M. MICHEL GOULET :**

Le milieu le détermine d'une certaine manière. Le partenariat est un organisme de
concertation qui doit viser à l'harmonisation.

940 **M. LUC LACHARITÉ, commissaire :**

Puis ce genre d'arbitrage là ne peut pas se faire au niveau du partenariat?

M. MICHEL SABOURIN :

945

Oui, il peut très bien se faire là. C'est juste que le partenariat... là, la convention entre la Ville et le partenariat n'est pas signée encore. En principe, elle devrait inclure un mandat du partenariat vis-à-vis les salles, ce n'est pas fait. Donc, ce qu'on demande, c'est que ça soit précisément dans le PPU, de façon à ce que le partenariat puisse intervenir, et non pas se faire dire : « Bien, ce n'est pas ton mandat. »

950

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

O.K. Merci.

955

LE PRÉSIDENT :

Une question peut-être qui reste un petit peu autour des thèmes abordés par mon collègue. Mais je reviens au constat dont vous avez parlé tout à l'heure à l'effet qu'il y a eu une baisse d'achalandage, une baisse de fréquentation.

960

Avant de parler des remèdes, est-ce qu'il y a des éléments de diagnostic de ça? Est-ce que vous l'avez fait et est-ce qu'il y a des interventions mis à part, encore une fois, les aspects fiscaux où le PPU pourrait être utile?

965

M. MICHEL SABOURIN :

Où le PPU pourrait être utile? Je pense que votre rapport va arriver avant l'étude dont je vais parler. Une des premières demandes ou des premières actions de la table de concertation a été de demander la mise en place d'une étude large, pour justement connaître qu'est-ce qui fait que les gens ne viennent pas ou viennent au centre-ville. C'est quoi les chiffres exacts? C'est quoi les habitudes de fréquentation des jeunes? Est-ce que c'est parce qu'ils ne sont pas intéressés?

970

975 Bon. On va avoir cette étude-là, en principe, puis le partenariat en a pris charge. Ce qui veut dire qu'elle se fait actuellement. Il y a une enquête auprès de 3 000 personnes qui va nous permettre de comparer, justement, dans la grande région montréalaise, les habitudes de fréquentation. De là, on pourra tirer un diagnostic beaucoup plus précis que celui qu'on fait.

980 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. J'imagine qu'il y aura, par exemple, des facteurs qu'on peut qualifier de conjoncturels ou occasionnels, puis d'autres qui sont beaucoup plus fondamentaux.

985 **M. MICHEL SABOURIN :**

990 Bien, les changements démographiques que vit Montréal, c'est sûr que ça vient affecter le centre-ville. Le déplacement vers la banlieue vient affecter, les difficultés de transport, le transport public, bon. On les connaît, les sources, les changements d'habitude de fréquentation chez les jeunes de la chose culturelle. Mais aller saisir un peu plus et mettre en place des remèdes, je pense que l'étude va être accompagnée d'un plan d'action, et ça serait merveilleux que ce plan d'action soit inclus dans le PPU.

LE PRÉSIDENT :

995

D'accord. On en prend note. Merci beaucoup, Messieurs. J'appelle maintenant la Société du développement du Quartier latin, monsieur Philippe O'Dwyer. Bonsoir, Monsieur!

1000 Alors, Monsieur O'Dwyer, vous nous avez fait parvenir donc un mémoire dont on a pris connaissance, mais je vous invite quand même à nous en donner l'essentiel, puis on pourra vous poser des questions.

M. PHILIPPE O'DWYER :

1005 D'accord. Je me présente, Philippe O'Dwyer, directeur général de la Société de développement commercial du Quartier latin.

1010 Je représente près de 160 marchands et places d'affaires situées sur la rue Saint-Denis entre Maisonneuve et Sherbrooke, sur Émery et sur Ontario entre Berri et Sanguinet.

1015 Je voudrais tout d'abord féliciter les gens qui ont participé à l'élaboration de ce PPU, et je salue l'arrondissement Ville-Marie pour nous avoir consultés et permis de s'exprimer dans les différentes étapes de cette élaboration.

1020 Au cours des dernières années, nous avons pu observer, sur notre territoire, une baisse d'achalandage et une augmentation du taux d'inoccupation des locaux causées par plusieurs facteurs, dont la création d'une place des festivals qui, même si on y reconnaît les bienfaits pour l'image et l'identité de Montréal, cela a eu comme impact la perte de festivals et d'achalandage sur la rue Saint-Denis.

1025 Notre réaction fut de s'organiser et de trouver des solutions, en collaboration avec différents partenaires, que ce soit sur le plan sécuritaire, domaine public, commercial, identitaire ou événementiel. Ici, quand on parle de partenaires, j'aimerais souligner les différentes institutions et aussi l'arrondissement Ville-Marie. Tout ça a fait que la rue Saint-Denis est aujourd'hui dans une meilleure ou moins pire situation que d'autres artères commerciales visées par le PPU.

1030 Par contre, il serait injuste d'être oublié ou pénalisé dans l'exécution du PPU parce que nous avons su s'organiser. Pour nous, le PPU est une grande opportunité de croissance pour notre territoire. Nous considérons que le PPU doit supporter les membres et les partenaires de la Société de développement du Quartier latin, car ils ne font pas que demander, mais proposent des solutions concrètes et participent ou sont prêts à participer à la réalisation de projets.

1035 À titre d'exemple, le théâtre Saint-Denis qui constitue un attrait majeur dans le quartier nous a toujours supportés de différentes façons dans l'exécution de nos projets. En tant que monument historique qui va fêter ses 100 ans en 2016, on se doit de l'appuyer afin de lui assurer une pérennité, car le théâtre Saint-Denis est un joueur important dans l'image et l'identité culturelle et économique du quartier.

1040 Un autre exemple est le comité que nous avons formé avec les institutions. Je veux bien nommer la Grande Bibliothèque, la Cinémathèque, l'UQAM, le Vivier, et aussi l'ONF, mais qui a dû fermer ses portes. Cette association nous a permis entre autres de définir une vocation culturelle aux espaces publics : Émery, pour le cinéma; la place Borduas avec les murales; la rue Savoie pour la littérature; la place Pasteur pour l'animation événementielle et étudiante. Ces
1045 projets sont en développement, mais ils ont besoin aussi du support du PPU pour progresser dans le temps.

Vous avez même entendu hier un exemple d'implication. Un de nos membres, le Saint-Sulpice, vous a présenté une solution concrète pour la ruelle Joly Sud qui, en plus d'embellir le
1050 quartier, règle les problèmes causés par cette ruelle. Ici, on voit encore un intérêt à s'impliquer dans un projet et même de le bonifier.

Un aspect qui est non négociable pour l'ensemble des intervenants du quartier, c'est la sécurité des utilisateurs, qu'ils soient les employés, les commerçants, les consommateurs, touristes ou autres. C'est pourquoi nous avons fait deux recommandations à ce sujet : régler le
1055 passage Émery - Saint-Denis et faire de Saint-Denis qu'il ne soit pas un couloir d'urgence.

En ce qui a trait à la création d'un seul organisme de développement économique sur l'ensemble du territoire, la Société de développement du Quartier latin est prête de relever le défi
1060 en collaboration avec les autres organismes de développement économique existants. Nous considérons que les avantages surpassent le désavantage d'une perte d'identité pour nos membres. Parmi ces avantages, ça nous permettrait de s'unir afin d'offrir une offre commerciale que l'ensemble du territoire a besoin, en faisant, par exemple, la promotion des espaces

1065

disponibles aux nouveaux commerçants souhaités par les consommateurs présents et futurs du quartier.

1070

De plus, dans la perspective d'affronter ensemble la période de travaux sur le territoire qui suivra l'adoption du PPU et d'apporter un soutien adéquat aux membres, nous considérons que cet organisme doit être créé plus tôt que plus tard. C'est pourquoi mon conseil d'administration vient de me mandater pour l'agrandissement de notre territoire. Nous voulons ainsi offrir une représentation et regroupement à développement commercial à toute la communauté d'affaires du territoire du Quartier des spectacles, qui n'est pas déjà représentée par une SDC.

1075

Je pense que notre expérience et notre savoir-faire les convaincront de nous faire confiance.

1080

En deuxième temps, si les autres commerces du territoire désirent joindre notre SDC, il nous fera plaisir de les représenter. Mais dans la définition des territoires d'une SDC, il ne faut pas oublier que les SDC sont là pour servir les membres, c'est-à-dire les marchands et non pas l'inverse.

1085

Je crois que cette démarche démontre notre appartenance au territoire et notre volonté de grandir à l'intérieur du Quartier des spectacles. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1090

Merci à vous, Monsieur O'Dwyer. Je vois que votre propos s'est écarté un peu du contenu...

M. PHILIPPE O'DWYER :

Je présumais que vous l'aviez déjà lu.

1095 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez très bien présumé. Au contraire, ça lui a donné peut-être une toile de fond plus riche là-dessus. Quand vous évoquez la possibilité d'agrandir le territoire de la SDC, ça recoupe d'autres scénarios qui sont évoqués, soit dans le PPU, soit par d'autres interlocuteurs.

1100 Est-ce que vous souscrivez à l'idée qu'il y ait un seul ou un organisme qui jouisse d'une position privilégiée pour ce qui est de la représentation des entreprises, surtout, là, à la grandeur du territoire du PPU?

M. PHILIPPE O'DWYER :

1105

C'est évident que je vois les avantages d'avoir une entité sur l'ensemble du territoire. Différents facteurs ou différentes propositions ont été évoqués ici. Moi, je peux parler au niveau de la SDC, d'une SDC. Ce n'est pas une structure nécessairement parfaite, mais c'est quand même quelque chose qui a fait ses preuves et qui peut être fonctionnel. Il y en a plusieurs à

1110 Montréal, puis je pense qu'ils réussissent tous à bien fonctionner.

Ceci dit, comme je vous ai indiqué tantôt, il y a peut-être un phénomène aussi d'urgence. On ne peut pas rester à s'asseoir puis attendre la solution parfaite. Parce que si on fait ça, on va être encore ici dans cinq ans en train de se poser les mêmes questions. Je pense qu'il y a

1115 beaucoup de choses qui vont se passer dans les prochaines années, puis il faut mettre les bons outils ou se donner le maximum d'outils pour minimiser les impacts négatifs.

Évidemment, puis l'autre point je l'ai fait encore, même si je considère que c'est bon d'avoir une entité pour l'ensemble du territoire, la décision n'est pas mienne. C'est qu'une SDC est là pour représenter ses marchands, non pas les marchands au service de la SDC. S'ils préfèrent être représentés par deux ou trois entités, c'est leur droit. Je considère que c'est leur

1120 droit.

1125 Il y a une logique à avoir un seul organisme pour l'ensemble du territoire, mais c'est à eux à décider. Moi, je peux juste présenter les avantages de fonctionner ainsi, et après ça, c'est à eux à prendre la décision.

LE PRÉSIDENT :

1130 D'accord. Monsieur Lacharité?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1135 Avez-vous en tête quelques avantages, parce que ça fait deux, trois fois que vous parlez d'avantages, et ça semble...

M. PHILIPPE O'DWYER :

1140 Mais comme je vous ai dit, je vous en ai même nommé, dans le sens qu'on recouvre l'ensemble du territoire, mais sachant qu'il y a des locaux vides ou des locaux qui vont arriver, on peut faire de la représentation, parce qu'il y a différents phénomènes qui vont arriver. Dans le PPU, il y a une volonté de doubler le nombre de résidents, mais on peut s'organiser pour ne pas juste avoir des cafés à longueur de rue, mais d'avoir une certaine structure pour répondre aux besoins de la clientèle et aussi de faire une bonne diversité de l'offre commerciale.

1145

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

Et là-dessus, êtes-vous ouvert à l'idée véhiculée dans le document du PPU...

1150 **M. PHILIPPE O'DWYER :**

Bien sûr.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1155

... à l'ouvrir à d'autres acteurs qu'uniquement les commerçants? Ça, c'est quelque chose, je pense que c'est important parce que...

M. PHILIPPE O'DWYER :

1160

1165

Oui, mais dans le sens où même en ce moment – là, on avait parlé de l'implication des institutions, exemple, dans une SDC – même s'ils ne sont pas présentement obligés de le faire, il n'y a rien qui les empêche de s'impliquer dans une SDC présentement. Exemple, je prends l'UQAM, ils font de la représentation auprès de chez nous et on a des discussions. Ils ont bien accepté justement de faire partie de ce comité-là. Ils veulent participer, parce qu'ils voient aussi de leur intérêt de s'impliquer avec l'ensemble des marchands. Même si ce n'est pas obligatoire, il n'y a rien qui peut le faire sur une base volontaire.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1170

Donc, dans une certaine mesure, la table est déjà un peu mise en ce qui vous concerne.

M. PHILIPPE O'DWYER :

1175

Oui.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1180

O.K. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1185 Je reviens à quelques-unes des mesures que vous énumérez dans votre mémoire, il y en a des très concrètes. Vous avez parlé, par exemple, de déplacer le couloir d'urgence qui est sur la rue Saint-Denis, et dans votre mémoire on voit que c'est plutôt sur Berri que vous le verriez. Est-ce que c'est des hypothèses que vous avez déjà eu l'occasion de discuter avec les services de la Ville ou de l'arrondissement?

M. PHILIPPE O'DWYER :

1190 Personnellement, non. Je ne peux pas parler d'historiquement, mais je sais qu'on avait fait les démarches. Parce que dans le document, on parle de Berri, parce que pour nous, c'est plus logique que Saint-Denis, parce que l'achalandage, que ce soit des transports, des camions, des piétons, est moins dense que sur Saint-Denis. Alors, évidemment, on y voit une certaine
1195 logique.

Je ne connais pas les restrictions, mais si on peut influencer ou changer la donne, ça serait pour nous un avantage. Parce que je peux vous dire, on avait fait, on avait placé une caméra pour voir qu'est-ce qui se passait au coin d'Émery et Saint-Denis, puis on l'avait fait en accéléré, les risques d'accident sont nombreux et ça s'est déjà produit.
1200

Et mon conseil d'administration se sent un peu laissé à lui-même, parce qu'ils ne veulent pas avoir sur la... ce n'est pas une question monétaire, cet élément-là, c'est une question de valeur. On se sent mal à chaque fois que quelqu'un se fait frapper parce que ce n'est pas sécuritaire. Ça, pour moi, comme je le dis, ça serait non négociable. Il faut régler le problème.
1205

LE PRÉSIDENT :

1210 Est-ce qu'il y a des endroits, à Montréal ou ailleurs, où des situations analogues à celles du croisement de Saint-Denis et Émery, donc des solutions qui ont pu être appliquées à des situations analogues?

M. PHILIPPE O'DWYER :

1215 Je ne pourrais pas vous répondre à ça. Par contre, on le voit par logique, dans le sens où
la circulation de Montréal se fait toujours beaucoup plus aisément d'est en ouest que nord-sud.
Alors, évidemment, si on voit les différentes avenues qui descendent, Saint-Denis fait la longueur
au complet, c'est-à-dire de faire un détour, prendre, je ne sais pas, moi, Cherrier pour aller
chercher Berri. Alors, ce n'est pas la rue qui est, sur papier, la plus directe, mais en réalité, tu es
1220 mieux de contourner puis descendre Berri que de prendre Saint-Denis. On le fait tous. Il faudrait
que les services d'urgence aussi le fassent.

LE PRÉSIDENT :

1225 Non, non, je m'excuse. Je ne parlais pas du service d'urgence, je parlais de la traversée
des piétons au coin d'Émery et Saint-Denis, qui est quand même problématique, évidemment,
vous la signalez.

M. PHILIPPE O'DWYER :

1230 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1235 Est-ce que vous avez déjà fait des propositions concrètes?

M. PHILIPPE O'DWYER :

1240 Oui. On avait déjà parlé d'un passage piétonnier. On avait allusion à là. Mais encore là, je
pense que l'opposition était qu'il y avait trop de trafic pour juste mettre une traverse piétonnière.
C'était plus une lumière qui devrait avoir lieu à cette intersection-là.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Monsieur O'Dwyer, merci beaucoup de votre présentation.

1245

M. PHILIPPE O'DWYER :

Merci!

1250

LE PRÉSIDENT :

Alors, nous allons prendre une pause de 10, 15 minutes, maximum 15, et revenir pour les derniers intervenants. À tout à l'heure.

1255

PAUSE

LE PRÉSIDENT :

1260

Alors, j'invite donc, au nom de la CDEC Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, madame Vanessa Sorin. Bonsoir, Mesdames.

Mme VANESSA SORIN :

1265

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

1270

Oui, je vous écoute. Vous allez vous présenter?

Mme VANESSA SORIN :

1275 Oui. Vanessa Sorin, je suis agente de développement de territoire pour le quartier Centre-Sud, à la CDEC, la Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, puis je suis accompagnée de ma collègue.

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1280 Marie-Anne Marchand, agente de développement pour le secteur culturel à la CDEC aussi.

LE PRÉSIDENT :

1285 Très bien. Alors, vous avez déjà fait parvenir un mémoire à l'Office. La commission en a pris connaissance. Donc, je vous invite à faire une présentation abrégée.

Mme VANESSA SORIN :

1290 Parfait. Pour commencer le territoire de la CDEC, on intervient à la fois sur l'arrondissement Plateau Mont-Royal et sur le secteur Centre-Sud de l'arrondissement Ville-Marie, donc vraiment l'est de Ville-Marie, puis notre territoire d'intervention s'arrête à Saint-Denis. Donc, vraiment la portion est du pôle Quartier latin.

1295 **LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi, j'ai mal compris. Elle s'arrête où?

Mme VANESSA SORIN :

1300 Saint-Denis.

LE PRÉSIDENT :

Saint-Denis.

1305

Mme VANESSA SORIN :

Pour être précis, trottoir est, mais on intervient souvent à l'ouest également.

1310

On commence par vous signaler qu'on est très heureux de l'initiative de participer au PPU. C'est le deuxième PPU de l'arrondissement. On a participé en 2010 au PPU Sainte-Marie, donc, pour nous, c'est à chaque fois une occasion de contribuer au développement du quartier. Donc, on salue l'arrondissement Ville-Marie et puis l'Office de cet exercice.

1315

On a beaucoup apprécié la qualité du document proposé par l'arrondissement. La pertinence de sa vision, aussi, et surtout l'exercice qu'il a fait de consultation durant une année avec, c'était *Lumière sur le Pôle Quartier latin*. Donc, ça a été vraiment un processus qu'on a apprécié et on a participé à l'ensemble des consultations.

1320

Une de nos premières recommandations concerne le territoire concerné par le PPU pour le Quartier latin. On a été surpris, puis on recommanderait d'y inclure le CHUM et le centre de recherche du CHUM qui, pour nous, a un impact très important. Il est à plusieurs reprises mentionné, il est très souvent mentionné, dès le départ, dans le PPU, puis on pense que ça aurait été opportun de l'inclure dans le territoire, compte tenu de l'impact que ça peut avoir en termes de déplacement urbain, déplacement piéton, d'achalandage au niveau des commerces de proximité, de besoins en termes d'habitation.

1325

Donc, on trouve que c'est une institution qui se développe, qui est comme majeure dans le développement du secteur, et que ça aurait été judicieux de l'inclure.

1330

1335 Un des deuxièmes points en termes de territoire, ce n'est pas forcément de l'inclure dans le périmètre, mais c'est de miser beaucoup plus sur les quartiers limitrophes, sur la complémentarité des quartiers limitrophes, que ça soit le Plateau Mont-Royal, mais également, et qui n'est quasiment jamais mentionné, le pôle de création culturelle des faubourgs qui concerne le district Saint-Jacques et Sainte-Marie, qui a été labélisé par la Ville de Montréal en 2009 : *Pôle de création culturelle des faubourgs*.

1340 On y reconnaissait l'apport de la culture comme moteur de développement économique pour ce secteur de l'arrondissement Ville-Marie, et on pense que ça serait opportun de renforcer, dans le document et dans les actions mises en œuvre, la complémentarité de ce secteur, notamment, qui est vraiment composé de créateurs, de producteurs culturels et qui est vraiment en complémentarité avec le Quartier des spectacles qui est plus un lieu de diffusion.

1345 Donc, voilà! La recommandation n'est pas forcément d'élargir, forcément il faut être sur un territoire restreint, mais de renforcer les liens avec les quartiers limitrophes, dont le Pôle de création des faubourgs.

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1350 Pour poursuivre sur le sujet de la culture, on aimerait ça souligner que depuis l'arrivée ou la mise en place du Quartier des spectacles, il y a eu des vagues d'évictions des artistes et des ateliers d'artistes dans le Quartier des spectacles. Qu'on pense au 10, Ontario Ouest, situé au coin d'Ontario et Saint-Laurent, et beaucoup d'autres, tel que le Wilder, l'immeuble qui était sur la place, qui est encore sur la place des Festivals, et beaucoup d'autres petits lieux. Il y a eu une vague spéculative avec l'installation du Quartier des spectacles et ces créateurs-là n'ont pas été, 1355 ont été remplacés par des commerces et des choses, mais je pense que ça serait important de mentionner que c'est important aussi de garder la création dans le Quartier des spectacles.

1360 Et dans le Quartier latin, il y aurait une réflexion à mener à ce sujet-là. Nous, on a travaillé beaucoup, à la CDEC, sur la préservation des ateliers d'artistes, particulièrement sur le projet du *Chat des Artistes*, avec un organisme qui s'appelle Ateliers créatifs, qu'on a aidé à

fonder, puis on recommanderait qu'il y ait une réflexion qui soit menée, peut-être avec cet organisme-là, pour garder les créateurs.

1365 Également, on souhaiterait encourager la diffusion alternative, les arts de la rue, les pratiques expérimentales et in situ. On pense que c'est une belle façon d'animer le quartier puis de renforcer le sentiment d'appartenance du voisinage.

Mme VANESSA SORIN :

1370 En termes d'habitation, on salue la volonté de densifier, de doubler le nombre de résidents dans le Quartier latin, mais on aurait aimé que soit beaucoup plus mise de l'avant l'idée, en tout cas, dans les moyens mis en œuvre, l'idée de mixité dans le Quartier latin. Et donc, d'explorer beaucoup plus – oui, d'innover en matière de design puis de typologie pour répondre à
1375 une clientèle justement plus jeune puis peut-être pas forcément famille, donc c'est intéressant, mais on trouve que parallèlement, ça aurait été judicieux de vraiment plus explorer l'idée de logement social et notamment logement communautaire, type coopérative, qui répondrait aussi à un besoin du quartier.

1380 Donc, vraiment mettre de l'avant des moyens pour favoriser la mixité sociale. Et ça nécessite d'être interventionniste aussi pour permettre dans le centre-ville d'avoir du logement social.

1385 On recommanderait aussi, dans le cadre du développement du projet de l'Îlot voyageur, que soit vraiment reconnue la question des besoins en termes de logement étudiant, quelque chose qui est une nécessité dans le centre-ville.

1390 Et, enfin, on contribue aux travaux notamment d'un organisme qui s'appelle Montréal Chambres et on soutient la nécessité d'intervenir pour, à la fois, recenser et maintenir au minimum les maisons de chambres existantes. Donc ça, c'était en matière d'habitation.

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1395 On croit que dans le contexte du réaménagement de la BANQ, il y a un espace vert qui
risque d'être perdu là. On aimerait ça qu'une réflexion soit menée sur le viaduc Berri et son
intégration dans le quartier. C'est vraiment un aménagement qui est un peu une relique d'un
autre temps, qui a été fait, pensé pour les voitures. Et c'est aussi une grosse cicatrice entre deux
quartiers.

1400 Puis je pense que le PPU aurait été vraiment une occasion d'amener une réflexion sur ce
tronçon de rue là qui est plus une frontière qu'une voie d'accès.

Mme VANESSA SORIN :

1405 Ensuite, c'est moins une recommandation, mais plus un appui, en fait, à la proposition du
PPU, que de permettre la cuisine de rue et la vente de nourriture ambulante dans le pôle
Quartier latin. Donc, on appuie vraiment cette recommandation. On a eu l'expérience avec
différents organismes et on trouve que c'est un moyen de soutenir l'animation sur l'espace
public, de soutenir la vitalité commerciale, puis d'attirer un certain achalandage dans le centre-
ville.

1410 Au niveau de tout l'axe qui est dédié au pôle économique et commercial du Quartier latin,
le premier point concerne la revitalisation des artères commerciales. En fait, c'est le principal
point qui est abordé dans le cadre du pôle économique dans le Quartier latin.

1415 Donc, on trouve les propositions très pertinentes, mais on aurait aimé que – on parle
souvent des différentes artères commerciales, mais on la nomme en fait, la rue Ontario, mais on
lui donne aucune vocation et on ne propose aucun moyen de mis en œuvre. Donc, on aurait
souhaité qu'une vocation claire soit donnée à la rue Ontario, et notamment, pourquoi pas – là ça
mériterait d'être exploré –, mais pourquoi pas en terme de services et commerces de proximité.
1420 On souhaite densifier, amener la population, on a beaucoup de travailleurs dans le quartier, il y a

un manque clair en termes de petits commerces de proximité, de première nécessité, en fait. Donc, on pense que la rue Ontario pourrait être une voie à explorer.

1425 Ensuite, on souligne la pertinence de poursuivre des programmes tel que le programme PR@M-Commerce, qui contribue concrètement à redynamiser et revitaliser le cadre bâti commercial.

1430 Et enfin, on a eu l'expérience avec le CHUM dans le cadre du plan d'intégration du CHUM, de travailler sur les opportunités d'affaires et de valoriser, de voir un petit peu c'était quoi les besoins des travailleurs, des 10 000 travailleurs à venir du CHUM. C'est quoi les besoins en termes de commerces et services de proximité.

1435 Donc, on a pu documenter leurs pratiques et leurs habitudes commerciales, et ainsi de pouvoir valoriser. La prochaine étape, c'est de valoriser les commerces existants, mais aussi d'aller chercher, nous, à titre de CDEC, mais aussi en partenariat avec les SDC, des commerces qui répondent aux besoins des travailleurs.

1440 Donc, on pense que ça serait judicieux, dans le cadre du PPU, que de renforcer ces liens avec les grosses institutions et les employeurs, pour promouvoir les opportunités d'affaires et promouvoir les commerces existants.

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1445 En terminant, en fait, c'est au sujet du développement et du maintien des emplois dans le Quartier latin.

1450 On aimerait proposer une mesure, en fait, qui vise à préserver une mixité d'emplois et on s'aperçoit, en regardant la carte du zonage du Quartier latin tel que proposé, que tout est en secteur mixte ou en institutionnel. Et là-dessus, j'aimerais souligner que souvent un immeuble qui est commercial ou industriel, quand il est appelé à changer de vocation par une vente, la

fermeture d'une industrie, s'il est en secteur mixte, il va souvent... la plus forte probabilité est qu'il passe en résidentiel.

1455 Et là, il y a les anciennes industries que ça menace, mais surtout les petits entrepreneurs, les artistes, les travailleurs autonomes qui s'installent dans ces immeubles-là. Et ça pourrait se répercuter aussi sur des tours à bureaux, par exemple. S'ils sont appelés à être vendus et qu'il y a une possibilité de changer de vocation, ça pourrait arriver qu'ils passent au résidentiel. Mais ce que ça crée aussi, c'est une forte pression sur le prix.

1460 Donc, ça va même jusqu'à influencer le prix des loyers, puisque l'immeuble a la possibilité d'être transformé en quelque chose de beaucoup plus payant. Parce qu'en ce moment, le marché immobilier est vraiment au résidentiel. Ça crée une pression sur les loyers, et à ce moment-là, c'est plus difficile d'être dans un quartier, de garder des travailleurs autonomes, de la PME, de la petite entreprise.

1465 L'idée c'est de ne pas seulement cibler la grande entreprise, le multimédia ou les grandes surfaces. Et vraiment, quand on regarde la carte du zonage c'est flagrant. Tout est en secteur mixte. Puis même, il y a des immeubles qui sont des tours à bureaux, qui sont des immeubles commerciaux uniquement dans le Quartier latin.

1470 On proposerait, comme mesures, qu'au moins ces immeubles-là soient... le zonage, l'affectation au sol soient réservés en secteur d'emploi pour réduire la pression immobilière, garder un équilibre emploi-résidence dans le quartier, puis qu'une réflexion un peu plus poussée soit faite là-dessus.

1475 À titre d'exemple, pour le PPU Sainte-Marie, on a fait des représentations à ce niveau-là, et il y a deux secteurs d'emploi qui ont été préservés, soit celui de la Grover et du Chat des Artistes, qui préservent les ateliers et justement les lieux pour les petites entreprises puis les travailleurs autonomes, et celui de la JTI Macdonald, qui est une industrie, une usine de cigarettes qui est appelée à changer de vocation, qui est sur la rue Ontario.

Ce qu'on souhaite, c'est que la trame commerciale ne soit pas brisée. En la maintenant en secteur d'emploi, c'est ce qui va arriver. Ça risque d'être transformé, mais ça va rester de l'emploi. Je pense que cette même réflexion-là mériterait d'être faite pour le Quartier latin.

1485

Mme VANESSA SORIN :

Bien, on a terminé en termes de recommandations. En conclusion, on salue vraiment la pertinence du document puis la vision proposée. Et on avait voulu surtout, soit appuyer des recommandations d'autres groupes tels que le Comité-conseil Tous pour l'aménagement Centre-Sud, auxquels on participe, ou encore Habiter Ville-Marie, mais on voulait surtout mettre de l'accent sur les questions relevant de l'emploi, du développement économique, puis de la préservation des espaces de création.

1490

1495

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Madame Morais?

1500

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

Merci, Mesdames. J'aimerais ça vous entendre un petit peu plus sur votre proposition relative au territoire. Vous dites, bon, le territoire dans sa configuration devrait être modifié, mais l'aspect complémentaire sur lequel j'aimerais vous entendre c'est : « Il devrait y avoir, dans le PPU, plus de liens avec les territoires, les quartiers environnants. »

1505

Mme VANESSA SORIN :

1510

Oui.

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

1515 Comment, d'après vous, le PPU peut-il répondre à cette préoccupation que d'autres aussi nous ont apportée?

Mme VANESSA SORIN :

1520 Bien, au minimum, je pense... parce qu'on le voit régulièrement dans les cartes, qu'il devrait nommer le pôle de création culturelle comme il a pu nommer le Village, le Plateau Mont-Royal. Au minimum, faire référence à ce quartier qui est très complémentaire.

1525 Ensuite, dans les moyens mis en œuvre, c'est peut-être d'associer ses partenaires à des réflexions. Quand on pense au Pôle de création culturelle des faubourgs, qui est animé par la Société d'investissement Sainte-Marie, il représente, le Pôle de création culturelle des faubourgs, il représente 10 000 travailleurs de la culture. Donc, ça pourrait être intéressant que le Quartier des spectacles, que les différents partenaires du Quartier des spectacles puis du pôle Quartier latin puissent travailler et réfléchir à des éléments de complémentarité.

1530 C'est clair que dans le pôle Quartier latin il faut préserver des espèces de création, mais c'est surtout une plateforme de diffusion à l'échelle montréalaise, la région montréalaise, à l'échelle internationale et il serait intéressant de faire participer des créateurs émergents de Sainte-Marie, Saint-Jacques sur ces espaces de diffusion.

1535 Donc, c'est de favoriser le partenariat, c'est de les associer aux réflexions. On pense aussi aux artistes du Mile-End ou d'autres du Plateau Mont-Royal. Donc, c'est plus dans la mise en œuvre puis dans les réflexions pour développer la diffusion. Après, tout est exploitable, mais c'est des partenaires à associer essentiellement.

1540

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

1545 Merci. Vous avez comme mission de concilier des mouvements ou des dimensions économiques et sociales en termes de développement. Comment voyez-vous, dans ce PPU et dans l'avenir proposé pour le Quartier latin, cette partie du Quartier des spectacles, comment voyez-vous, par quel moyen voyez-vous que vraiment la perspective de développement économique peut être conciliée avec le besoin de logement et la volonté d'accroître les logements, et particulièrement les logements abordables, compte tenu de ce que vous et d'autres décrivez comme l'augmentation de la valeur foncière, qui est un frein?

1550

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1555 Bien, en fait, quand on parlait de mixité d'emplois, je pense que tout le monde s'entend pour dire que c'est important d'avoir des industries puis de l'emploi dans le Quartier latin. Nous, ce qu'on veut souligner c'est que c'est important aussi d'avoir une mixité dans ces emplois-là.

Et quand on parle de travailleurs autonomes et de PME, très souvent, les gens qui travaillent dans des PME et qui sont travailleurs autonomes vont travailler dans le même quartier où ils habitent. Et ça, c'est un facteur vraiment à prendre en compte.

1560

1565 Des immeubles, par exemple, comme la Grover, qui est une ancienne usine ou qui s'est transformée en plusieurs petits locaux avec beaucoup d'ateliers d'artistes, mais aussi qui dessert des PME, des travailleurs autonomes, ces immeubles-là, à majorité les gens habitent à proximité. Puis dans un centre-ville d'avoir des gens qui travaillent et qui n'habitent pas loin, bien on y pense. Avec tous les problèmes de circulation, d'une part, c'est très important, mais aussi c'est des gens qui vont doublement consommer dans leur quartier. Donc, ils vont l'habiter et le faire vivre doublement. Donc, c'est l'équilibre d'un quartier en fait.

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

1570

Merci. Vous avez parlé de partenariat avec des institutions publiques, pour faire valoir les besoins ou de soutenir le développement de l'emploi, vous avez parlé de l'exemple du partenariat avec le CHUM comme étant un partenariat exemplaire.

1575

Mme VANESSA SORIN :

Oui.

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

1580

Qu'avait-il d'exemplaire ce partenariat?

Mme VANESSA SORIN :

1585

En fait, le CHUM a mis sur pied une table qui s'appelle CHUM communauté. Donc, il a embauché une personne spécifiquement pour travailler avec la communauté, et il a élaboré un plan d'intégration qui comprend différents volets, dont justement le sentiment d'appartenance puis la valorisation urbaine, dont l'emploi et le développement économique, l'habitation, il y a comme quatre, cinq chantiers, et donc, c'est exemplaire dans le sens où il a comme dédié une personne pour développer des projets.

1590

Nous, on est associé au CHUM depuis les débuts. On a voulu qu'il soit dans le centre-ville. On a voulu qu'ils embauchent quelqu'un pour travailler sur les liens avec la communauté, puis on souhaite contribuer à la mise en œuvre du plan d'intégration.

1595

Puis un des projets qu'on a développés, c'est le projet *Sang neuf*, qui vise justement à favoriser les liens entre les organismes en employabilité locaux et les citoyens du quartier qui se cherchent un emploi, et des services de ressources humaines du CHUM. Et donc, d'améliorer le référencement pour qu'il y ait beaucoup plus d'embauche locale.

1600 Et c'est un succès. On travaille justement à... et je n'ai plus les derniers chiffres, mais il y a un taux d'embauche supérieur au taux d'embauche normal. On travaille actuellement sur d'autres volets, les services et les commerces de proximité avec l'arrondissement et la CDU Faubourg Saint-Laurent pour faire cette étude sur les habitudes commerciales des travailleurs du CHUM, puis promouvoir les commerces de proximité.

1605 C'est un partenariat exemplaire, car le CHUM se dédie, s'ouvre sur sa communauté pour retenir ses travailleurs, c'est clair, mais aussi pour s'impliquer beaucoup plus dans la vie du quartier. Et c'est un peu l'approche de la CDEC, aussi, c'est d'envisager le développement économique, et des employeurs et des entreprises comme des citoyens du quartier qui doivent s'impliquer, s'ancrer dans leur communauté. C'est ce qu'on recherche. On aimerait pouvoir le faire avec d'autres institutions.

1610

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

1615 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Lacharité?

1620

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1625 À propos de la recommandation touchant l'acquisition et le maintien de lieux de création dans le centre-ville, vous suggérez que des mesures, les mesures qui ont été prises dans le projet du Chat des Artistes, dans Sainte-Marie, soit également prise par... pouvez-vous être un peu plus spécifique là-dessus?

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1630 Bien, c'est-à-dire les mesures prises pour le Chat des artistes, c'est essentiellement l'achat d'un immeuble pour le réserver à long terme à la création.

1635 Donc, on pense qu'il y a encore une possibilité de le faire dans le Quartier des spectacles, même si les grands immeubles forts ont été transformés en d'autres vocations. Le 10, Ontario Est est devenu une tour à condos. Le Wilder est toujours vide, mais il reste encore le Belgo. Il y a peut-être quelque chose à faire là.

1640 Là, on sort du Quartier latin, c'est sûr. Mais sinon, il y aurait quand même des petits immeubles qui se cherchent encore une nouvelle vocation, et tout ne peut pas être commercial ou du bureau dans le Quartier latin, et c'est tant mieux. Parce qu'on cherche une diversité.

1645 Mais il y a, par exemple, les immeubles de la rue Joly ou des petits immeubles comme ça qui pourraient trouver une vocation essentiellement ateliers d'artistes ou encore studio d'enregistrement. Le fait d'être à proximité du Quartier des spectacles et aussi des grands lieux de diffusion comme Radio-Canada, TVA, tout ça, peut aider. Et on peut trouver une pertinence à ce qu'il y ait des lieux de création comme ça.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

1650 Donc, vous parlez de mesures de réserve, de créer des réserves?

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1655 Oui, oui. En fait, on parle de travailler en partenariat avec un organisme qui pourrait acheter et préserver des immeubles. Vraiment les acheter, les avoir dans leur parc immobilier, si vous voulez, mais c'est un OBNL qui les garde à long terme pour assureur que leur vocation va rester de la création, de la production artistique. À prix abordable, oui, évidemment.

LE PRÉSIDENT :

1660

Je trouve intéressant, évidemment, d'avoir une CDEC devant nous, parce que vous êtes des agents actifs au quotidien dans des formes de développement économique qui sont, jusqu'à un certain point, alternatives aux courants principaux, si vous voulez? Vous évoquez, par exemple, Fruixi vous dites que c'est une initiative qui a été soutenue par vous autres?

1665

Mme VANESSA SORIN :

Oui.

1670

LE PRÉSIDENT :

Bon. Pouvez-vous nous en parler un peu? C'est moins Fruixi même, que la manière dont vous avez permis à une idée ou appuyé une idée au point où elle puisse se concrétiser.

1675

Mme VANESSA SORIN :

En fait Fruixi, c'est porté par un organisme qui s'appelle le Marché solidaire Frontenac. Donc, c'est vraiment une initiative qui est partie de Sainte-Marie, dans lequel on s'est beaucoup investi, ou on a pensé que l'alimentation – c'est un vrai désert alimentaire ce secteur – où l'alimentation pouvait être vecteur de revitalisation urbaine dans Sainte-Marie.

1680

Donc, depuis ses débuts, on a soutenu l'émergence de cet organisme, de cet OBNL, qui s'est beaucoup développé, a énormément diversifié ses activités et qui a notamment développé en 2011 cette idée du Fruixi où l'idée n'était plus d'offrir un marché fixe, mais finalement d'aller vers monde.

1685

Donc, ils se sont associés avec un designer québécois. On a soutenu financièrement, en fait, l'émergence du projet, un projet d'économie sociale. Un designer québécois, un leader

1690 québécois, le directeur du Marché solidaire Frontenac pour faire naître ces cinq triporteurs, aujourd'hui électrifiés, et pour aller au-devant des gens.

1695 Donc, l'idée était d'aller... là, actuellement, Fruixi va à la fois dans des HLM, mais va également beaucoup plus loin que Sainte-Marie et que le Centre-Sud, et a décidé d'aller jusque dans le centre-ville, sur le Plateau Mont-Royal, dans Rosemont, puis il aimerait ça pouvoir développer encore et encore la saine alimentation.

1700 Et, effectivement, dans le centre-ville, il est allé sur le vieux port, il est allé place Émilie-Gamelin, il est allé tout au long du Festival juste pour rire, et c'est à la fois pour mettre de l'avant l'innovation québécoise ou le design québécois puis l'alimentation québécoise, puis parler, parler, parler encore de fruits québécois.

1705 Et donc, on l'a soutenu, on le soutient en termes de conseil gestion, et financièrement. Puis on aimerait ça que ça puisse être un projet qui porte beaucoup plus loin que Montréal, même.

LE PRÉSIDENT :

1710 Est-ce que donc cette double forme de soutien, le conseil gestion, planification stratégique, j'imagine, des trucs comme ça?

Mme VANESSA SORIN :

Oui.

1715 **LE PRÉSIDENT :**

Plan d'affaires et, par ailleurs, financier, c'est typique de l'approche de la CDEC?

Mme VANESSA SORIN :

1720

Oui. Nous, on est des agents d'aide développement économique communautaire, donc on est vraiment sur le terrain pour favoriser l'émergence de projets, puis on est associé à des collègues qui sont plus des conseillers en gestion et financement, qui là, vont soutenir le démarrage de projets ou le développement de projets.

1725

Donc, on a un fonds d'économie sociale qui nous permet de développer cette économie à laquelle on croit beaucoup dans le quartier Centre-Sud.

LE PRÉSIDENT :

1730

D'accord. Merci beaucoup, Mesdames.

Mme VANESSA SORIN :

1735

Merci à vous.

Mme MARIE-ANNE MARCHAND :

1740

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Alors, maintenant la Vitrine culturelle, madame Nadine Gelly. Bonsoir, Madame.

1745

Mme NADINE GELLY :

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

1750

Vous nous avez fait parvenir donc le mémoire de La Vitrine culturelle de Montréal dont vous êtes la directrice générale.

Mme NADINE GELLY :

1755

Oui. C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

1760

On vous écoute.

Mme NADINE GELLY :

1765

Alors, à titre d'organisme de promotion culturelle à Montréal, la Vitrine culturelle désire appuyer la Ville de Montréal et l'arrondissement Ville-Marie dans le processus de planification et de mise en œuvre de la deuxième phase d'aménagement du Quartier des spectacles, dans le pôle du Quartier latin.

1770

Avec son positionnement stratégique au 2-22 et le développement technologique dont elle fait preuve, La Vitrine poursuit l'objectif de rendre l'offre culturelle plus accessible aux clientèles cibles et actuelles du Quartier, tout en participant activement à la revitalisation du quadrilatère Saint-Laurent.

1775

Avec l'importance qu'elle accorde au rayonnement de l'art et de la culture à Montréal, La Vitrine est au coeur des préoccupations qui concernent l'évolution et la qualité de l'environnement patrimonial et culturel quartier, du pôle du Quartier latin. Par conséquent, nous considérons essentiel de présenter quelques idées et opinions sur les principaux enjeux que nous jugeons prioritaires.

1780 Depuis son ouverture au 2-22, La Vitrine joue un rôle majeur dans le rayonnement des arts et de la culture au sein du mythique quadrilatère Saint-Laurent et Sainte-Catherine, qui s'impose maintenant comme un maillon essentiel dans l'expérience touristique et culturelle dans le Quartier des spectacles.

1785 Son ouverture sur la rue avec son nouveau positionnement au 2-22 lui permet de se rapprocher des clientèles du quartier, et il y en a plusieurs, tout en poursuivant un mandat de démocratisation des arts et de la culture auprès du grand public.

1790 Nous avons identifié trois principaux enjeux sociaux, culturels et commerciaux pour lesquels nous suggérons des idées et solutions, qui soient internes ou externes à son mandat actuel, mais directement en lien avec son mandat de promotion culturelle et de développement public.

1795 Je peux vous dire que depuis qu'on est... la revitalisation du quartier, on le sent juste par le fait que le 2-22 soit là. Il y a même des commerces qui sont autour et qui sont en location, qui présentement se vantent d'être en avant du 2-22, donc qui se disent que ça pourrait attirer des locataires potentiels. Donc, on voit que la revitalisation du quartier peut apporter d'autres commerces de qualité.

1800 **LE PRÉSIDENT :**

On n'aurait sûrement pas dit ça avant le 2-22, n'est-ce pas?

1805 **Mme NADINE GELLY :**

Pas beaucoup non, effectivement. Premièrement, il est impératif de développer une vie de quartier authentique et recherchée.

1810 En effet, le pôle du Quartier latin détient une forte concentration de lieux à caractère culturel voués à la création, au divertissement et au savoir.

Par contre, étant donné les coûts très élevés des nouveaux projets résidentiels, très peu d'artistes et de créateurs y ont élu domicile au cours des dernières années.

1815 Afin d'être habité par une clientèle de la culture et du savoir, nous croyons qu'il est essentiel qu'une vie de quartier soit développée en augmentant les projets résidentiels – et on appuie très bien votre offre – adaptés aux clientèles artistiques de créateurs, d'étudiants, d'artistes, de diplômées et de jeunes professionnels. Le quartier chaud doit devenir un quartier chaleureux.

1820 En effet, le Quartier latin accueille plus de 45 000 étudiants alors qu'il ne recense que 6 000 résidents. Les étudiants n'habitent pas le quartier, ils y étudient. L'offre de logements adaptés pour les étudiants, que ce soit des résidences collégiales ou universitaires, n'est pas assez abondante par rapport au bassin de clientèles qu'ils représentent. Tous ces citoyens potentiels qui constituent une part de marché importante de la société du savoir ne s'approprient pas le quartier, préférant demeurer chez leurs parents ou en colocation dans des quartiers plus éloignés du centre-ville.

1830 Nous croyons que pour en faire une destination unique, il est essentiel que les communautés collégiales et universitaires s'approprient le Quartier latin en y pratiquant leurs activités sociales au quotidien : bouquiner, se restaurer, visiter une galerie d'art, magasiner, socialiser, réseauter. Pour permettre à l'offre culturelle du quartier de se déployer et d'être considérée et surtout consommée par les clientèles, il est essentiel de stimuler la demande et de maximiser le taux de rétention de cette clientèle cible, qui est les étudiants.

1835 Pour ce faire, il est important que les clientèles étudiantes puissent élire domicile au sein du quartier qu'ils ont adopté et qu'ils ont aimé lors de leurs études collégiales ou universitaires et que des logements plus accessibles leur soient offerts.

1840 Plusieurs mesures pourraient être entreprises, soit : d'accroître le nombre de résidences universitaires dans le quartier, développer une offre plus importante de logements abordables et actuels plus adaptés aux budgets et intérêts de ces clientèles étudiantes; offrir des projets

1845 résidentiels adaptés à la réalité budgétaire des nouveaux diplômés, afin de les inciter à rester dans le quartier qu'ils ont fréquenté durant leurs études, et qu'ils ont aimé; offrir des subventions aux nouveaux diplômés pour l'achat de leur première résidence dans le Quartier latin ou toute autre forme d'avantages économiques qui les incitera à y demeurer.

1850 Il est aussi essentiel que les entreprises, telles que les restaurateurs, les diffuseurs culturels, les commerces de vente au détail, soient incitées à investir plus d'efforts pour maximiser le taux de rétention des clientèles étudiantes, que ce soit de la programmation culturelle adaptée à leurs besoins, des produits et services adaptés à ces clientèles ou par des tactiques de fidélisation. Tous les intervenants commerciaux doivent être sensibilisés à l'importance d'inciter les clientèles à consommer dans le Quartier latin.

1855 Pour accroître la part de marché des étudiants dans le domaine culturel, La Vitrine croit à l'importance de développer plus de maillage entre les intervenants culturels et les clientèles étudiantes.

1860 Dans cette perspective, La Vitrine maximisera ses liens avec les communautés étudiantes, tout en développant des stratégies concrètes de maillage par des activités de sensibilisation et de développement auprès des clientèles étudiantes du Quartier latin, et en faisant des promotions spéciales.

1865 Il faut aussi offrir un meilleur rayonnement à la nature patrimoniale du quartier. Dotée d'un parcours historique unique, La Vitrine estime qu'il est essentiel d'offrir un meilleur rayonnement à la nature patrimoniale et historique du Quartier latin. L'intervention artistique développée sur le territoire se doit d'être patrimoniale, avec une offre importante de parcours déambulatoires et thématiques sur la riche histoire du quartier.

1870 Il faut encourager les artistes et les créateurs à s'approprier les lieux publics du quartier et à générer une animation culturelle tout au long de l'année, et ce, par des moyens qui peuvent être très simples. En ce sens, La Vitrine reconnaît l'excellence du projet des Boules roses développé par la Société de développement commercial, SDC, du Village. Cette installation

1875 artistique majeure participe fortement à la revitalisation du Village, et ce, simplement, génère une ambiance unique tout au long du parcours déambulatoire et participe au développement d'un sentiment d'appartenance au quartier.

1880 La Vitrine croit également à la nécessité d'accroître l'accessibilité aux activités culturelles. En plus de mettre à la disposition des visiteurs, au 2-22, un centre d'information et de promotion culturelle doté de plateformes technologiques vouées à la promotion de la culture, La Vitrine propose d'assurer une présence extérieure, directement sur des lieux propices à la sensibilisation des arts et de la culture.

1885 Avec le développement des outils technologiques de La Vitrine, il serait très simple de pouvoir penser de mettre des écrans géants avec toute la programmation du Quartier des spectacles, de la phase 1 et de la phase 2, dans des lieux publics comme la Grande Bibliothèque nationale ou à l'UQAM qui sont en fait des lieux où il y a beaucoup de passants, et les gens pourraient être vraiment en contact avec ce qu'il y a à l'intérieur des salles et la programmation aussi, de ce qu'il y a autour dans les lieux publics.

1890 Par ailleurs, il serait intéressant que des mesures stratégiques soient prises pour inciter les artistes à se produire davantage dans le Quartier latin et dans le Quartier des spectacles. Par exemple, nous pourrions réfléchir à l'octroi d'une subvention pour le déploiement des activités de promotion et de marketing, aux artistes qui programment leurs activités dans le quartier. En plus de maximiser l'attractivité du quartier pour les artistes et d'augmenter le nombre de productions artistiques, cette mesure stratégique permettrait un meilleur accès aux activités et permettrait un plus grand rayonnement auprès des clientèles.

1900 On a énormément d'artistes, il y a beaucoup de créations. Il faut que ces gens-là se fassent connaître. Je crois qu'il faut vraiment aller beaucoup... le béton, comme on dit, c'est exceptionnel, mais il faut aussi en faire de la promotion des activités qui sont produites à l'intérieur des diffuseurs, c'est très important pour eux.

1905

Dans le contexte de développement urbain actuel et dans l'urgence de revitaliser le quadrilatère Saint-Laurent où La Vitrine tient ses activités de promotion et de sensibilisation, nous estimons essentiel que le pôle Saint-Laurent qui, en théorie, fait partie du pôle de la Place-des-Arts, fasse partie intégrale du territoire d'intervention du PPU du pôle du Quartier latin.

1910

En plus de l'importance de consolider la trame bâtie du boulevard Saint-Laurent entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sherbrooke, de redynamiser le quadrilatère Saint-Laurent et Sainte-Catherine en encourageant l'évolution de l'offre commerciale, La Vitrine juge pertinent d'intégrer certains projets concrets dans le PPU du Quartier latin, comme la réhabilitation de la Place de la Paix et de la station de métro Saint-Laurent.

1915

Pour renforcer la dynamique commerciale, culturelle et résidentielle dans une perspective de développement, nous croyons qu'il faut encourager les entreprises dont les activités économiques seraient reliées aux technologies de l'information ou du divertissement, à déménager et à s'installer dans le Quartier latin.

1920

Des entreprises dotées de ressources humaines jeunes et dynamiques, telles qu'Ubisoft, de Moment Factory ou des agences de création, favoriseraient l'émergence... donc, aideraient énormément à ce que la trame commerciale évolue, parce que c'est des gens qui habitent, qui consomment le quartier, que ce soit des restaurants un peu plus de qualité ou des bars. Donc, de cette façon-là, les gens, ces jeunes-là sont plus habilités à rester dans le quartier.

1925

On remarque beaucoup, le quartier n'est malheureusement pas assez habité. Les dimanches matins, le quartier est triste parce que les gens ne sont pas là. Ils sont là le soir quand il y a des activités culturelles, mais dans le jour, c'est beaucoup moins animé. Donc, c'est vraiment avec l'habitation et avec les gens qui pourraient consommer le quartier, c'est comme ça qu'on va être capable de dynamiser et que les entreprises et aussi les commerces vont eux aussi se réhabiliter.

1930

Nous croyons qu'il est temps d'apporter certaines solutions concrètes qui encourageront donc la consommation culturelle localement. Un grand nombre de professionnels et de

1935

consommateurs culturels qui travaillent dans le centre-ville de Montréal habitent les rives nord et sud, entre autres. Alors que l'offre culturelle y est aussi très abondante et que les infrastructures de stationnement favorisent un meilleur accès – on le sait très bien dans le 450 – les lieux de diffusion culturelle à l'extérieur de Montréal constituent des environnements concurrentiels beaucoup trop importants.

1940

Il est donc primordial de développer des mesures incitatives pour ne pas encourager la migration de la consommation culturelle vers les villes environnantes et les banlieues de Montréal.

1945

Par conséquent, afin d'inciter à la consommation, à consommer localement, La Vitrine juge essentiel d'offrir aux clientèles du Quartier latin des axes de circulation et de stationnement adaptés. Force est de constater qu'en ce moment, la problématique reliée au manque d'espace de stationnement dans le Quartier latin peut nuire fortement à l'achalandage et au pouvoir d'attraction que représentera ce quartier culturel.

1950

Il faudra également améliorer le système de signalisation et l'information sur la capacité d'accueil des stationnements actuels et futurs, afin de les rendre plus accessibles auprès des clientèles.

1955

Présentement, il y a des stationnements qui sont à peu près vides dans certains moments, et les gens ne le savent pas nécessairement. Ils ne s'aperçoivent pas du nombre de stationnements qui sont disponibles dans le quartier, et ça va être important de leur indiquer à quel endroit, un peu comme fait le Vieux-Port.

1960

Nous croyons fermement qu'une piétonnisation de la rue Sainte-Catherine dans le secteur est du Quartier des spectacles, de la rue De Bleury jusqu'à la rue Saint-Denis, sera favorable au rayonnement des artistes et des activités culturelles pendant la période estivale.

Pour La Vitrine et pour tous les commerçants du Quartier latin, il est essentiel que les Montréalais, les visiteurs et les touristes puissent s'approprier ce quadrilatère mythique et

1965 stratégique, à la rencontre des deux grandes artères commerciales et animées, que sont les rues Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent.

Étendre l'aire réservée aux piétons dans le Quartier latin offrira un meilleur accès à l'animation du domaine public durant la saison des grands festivals.

1970 Je peux vous dire, le meilleur exemple cet été, que les consommateurs, les touristes, ceux qui déambulaient dans la rue, se sont approprié Saint-Laurent, même si elle n'était pas fermée. Coin Saint-Laurent Sainte-Catherine, les gens déambulaient malgré tout dans la rue pendant la période des festivals. Alors, je peux vous dire que déjà, les gens l'attendent beaucoup et le font par eux autres même, ce qui devient à peu près dangereux.

1975 En conclusion, La Vitrine est très enthousiaste à l'idée de collaborer au succès de l'aménagement du Quartier latin, en vue des festivités entourant le 375^e anniversaire de Montréal.

1980 En plus de promettre un rayonnement toujours grandissant des nombreux festivals et organismes culturels montréalais auprès des clientèles locales et touristiques, La Vitrine souhaite s'impliquer activement dans les activités de sensibilisation et de développement des clientèles étudiantes du quartier.

1985 Forte d'une solide implication dans le déploiement de l'offre culturelle et préoccupée par le développement culturel et la revitalisation du Quartier latin, La Vitrine confirme qu'elle sera une alliée de taille pour la mise en oeuvre de ce grand projet de réaménagement.

1990 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1995 Merci à vous, Madame. Monsieur Lacharité?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2000

Je reviendrais sur la question du pôle Saint-Laurent et de son intégration dans le PPU du pôle Quartier latin. Vous estimez essentiel que ça s'intègre. Pouvez-vous nous dire en quoi c'est essentiel que ça s'intègre?

Mme NADINE GELLY :

2005

Bien, en fait, il faut que ça soit le plus possible intégré dans cette phase-là. Je pense que le caractère de Saint-Laurent est beaucoup plus, pour moi, en fait est beaucoup plus près... le caractère du patrimoine est beaucoup plus près du PPU du Quartier latin que du pôle. La réalité n'est pas la même en fait de la Place-des-Arts que cette partie-là du Quartier latin. Donc, ça s'intégrerait beaucoup mieux, selon nous, dans cette section-là.

2010

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

Ça va. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2015

J'aimerais vous entendre sur la réhabilitation de la Place de la Paix. Parce que pour le moment, c'est quand même un espace qui est fermé sur quatre côtés. Vous avez le Monument national, il y a la SAT qui fonctionne bien, d'après ce qu'on peut voir, il y a l'hôtel qui occupe le bâtiment qui avait été construit comme la Maison du prêt d'honneur, et derrière, il y a l'embouchure de la rue Charlotte où se sont déjà construits des condos assez modernes, et il y a des arbres, il y a tout ça.

2020

Est-ce que vous voulez la transformer en autre chose?

2025 **Mme NADINE GELLY :**

2030 En fait, je crois que l'espace qui est la Place de la Paix, il faut... on le vit à tous les jours, cet espace-là. Je dois vous dire que de par la faune qu'on a, dans notre cas et, oui, je pense pour le milieu culturel et les gens qui le consomment, malheureusement, il y a une faune qui est quand même... qui est assez particulière. Et on a toujours remarqué que dès qu'on faisait de l'animation de cette place-là, et vraiment dans les heures d'animation, on voyait vraiment que la faune elle est là, elle est toujours là, et on ne veut pas non plus la chasser, mais ça la diminue, ça l'enlève l'impact un petit peu quand l'espace n'est pas habité, n'est pas animé.

2035 Donc, c'est vraiment de pouvoir encore plus s'approprier cet espace-là et d'en faire un lieu qui est beaucoup plus ludique ou positif, qui ne l'est présentement. Oui il y a des arbres, mais c'est quand même un espace qui est gris, parce qu'il est entouré effectivement d'autres lieux. C'est de pouvoir le rendre un peu plus ludique ou un peu plus joyeux que ce qu'il est présentement.

2040

LE PRÉSIDENT :

2045 Mais fondamentalement, ce que vous me dites c'est que, quand il n'y a pas d'animation ou d'autres types d'activités qui sont proposées, ce sont les clientèles marginales qui se l'approprient?

Mme NADINE GELLY :

Effectivement.

2050

LE PRÉSIDENT :

D'accord. C'est très clair. Très bien, merci beaucoup, Madame Gelly.

2055 Alors, j'appelle maintenant avec un beau titre de mémoire ou enfin, ou à moins que ça soit un groupe, Aimer Montréal, monsieur Alexis Papineau-Charbonneau.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2060 Je suis content que vous ayez aimé le nom, quand même.

LE PRÉSIDENT :

 C'est le nom d'un groupe?

2065

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

 Oui, oui. En fait, bien je vais commencer par nous présenter.

2070

LE PRÉSIDENT :

 Je vous en prie.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2075

 Donc, en fait mon nom, Alexis Papineau, je suis étudiant en études urbaines à l'UQAM et je suis aussi cofondateur d'Aimer Montréal qui est un collectif, enfin un collectif étudiant qui est né l'année passée suite à un certain ras-le-bol, si vous voulez, de ses fondateurs, face au faible espace médiatique qu'on accordait aux bonnes nouvelles sur Montréal.

2080

 Donc, on trouvait que les médias entretenaient un certain cynisme dans la population et, bon, nous ce qu'on a décidé de faire, c'est de monter une revue de presse sur Facebook et Twitter, publiant exclusivement des bonnes nouvelles sur Montréal.

2085 Donc, l'initiative semble avoir plu à beaucoup de monde. Le collectif a pris de la popularité, la popularité a augmenté, et aujourd'hui on décide, en fait, de s'impliquer de plus en plus dans les processus de consultation publique. C'est la deuxième fois qu'on s'implique. C'est la première fois, par contre, qu'on présente devant d'autres personnes notre vision.

2090 C'est ça, on ne vous parlera pas de bénéfices, de coûts, on ne vous parlera pas non plus... on n'est pas non plus Héritage Montréal, on n'est pas un parti politique. Donc, c'est vraiment une vision, c'est très... mais c'est très précis, vous allez comprendre.

2095 C'est qu'en fait, nous, un peu notre objectif, c'est vraiment de faire la promotion de Montréal auprès de ses propres citoyens. Avec un objectif comme ça, vous comprendrez qu'on est très enthousiastes, très optimistes face au redéveloppement de plusieurs quartiers à Montréal présentement, que ça soit Sainte-Marie, que ça soit le Quartier des grands jardins, Griffintown et, bien évidemment, le Quartier des spectacles.

2100 La première phase, on considère que c'est un grand succès. Les Montréalais se sont approprié les espaces, l'occupent, semblent être vraiment très fiers. Et, bon, ce qui a été présenté il y a quelques semaines augure très bien pour aussi la deuxième phase. Donc, finalement, quant à nous c'est un succès assuré.

2105 Par contre, ce qu'on remarquait, c'est qu'on trouvait, finalement, que le plan survolait seulement le principal obstacle au développement du Quartier des spectacles en entier. C'est, en fait nous, ce qu'on considère, c'est les Habitations Jeanne-Mance qui jouent le rôle vraiment d'une frontière, d'une séparation entre ce qu'on peut dire l'est et l'ouest du centre-ville, et par le fait même, puisqu'elles représentent à près le quart du territoire du Quartier des spectacles, séparent aussi le quartier, les deux pôles. Et donc, c'est très important de désenclaver les Habitations pour recréer un certain lien.

2115 On a vu dans le plan que, bon, Sainte-Catherine va devenir une rue piétonne, ce qui est vraiment excellent. Donc, il y a un premier lien qui peut être créé, mais il doit aussi y en avoir d'autres.

Donc, en fait, nous, notre vision s'approche, est fortement inspirée de la firme Pelletier de Fontenay qui avait déposé leur projet, si vous voulez, dans le cadre du concours le printemps dernier, dans le volet architecture.

2120 Eux, ce qu'ils proposaient carrément, c'était la démolition progressive des Habitations Jeanne-Mance sur la partie nord et, en fait, le développement de tous les terrains au sud, entre Boisbriand et De Maisonneuve, par de nouveaux logements et, en fait, relocaliser, déménager les gens dans les nouveaux, pour créer au nord un grand parc, un grand poumon vert, un grand espace à offrir aux Montréalais.

2125 La proposition permettait aussi donc – c'est des bâtiments mixtes –, permettait aussi donc de créer un lien, un lien beaucoup plus agréable sur De Maisonneuve, une autre connexion si vous voulez entre Saint-Denis et Saint-Laurent.

2130 Nous, évidemment, on ne croit pas que c'est nécessaire de démolir toutes les Habitations Jeanne-Mance, on ne veut pas nécessairement se retrouver dans 20 ans avec une deuxième édition de l'exposition des quartiers disparus, et d'avoir, ironiquement, les Habitations Jeanne-Mance dans cette exposition-là.

2135 On croit par contre que l'idée de redévelopper la partie sud mérite d'être réfléchie, d'être observée dû à ces bénéfices, vraiment, bon, de recréer une certaine trame urbaine. Et aussi, peut-être de relocaliser certains appartements. Vous allez comprendre, là... un instant.

2140 Ce qu'on voyait dans le plan, c'est que donc, on proposait de créer un axe piéton de Sainte-Catherine, de lier Sainte-Catherine et Ontario sur le tracé de l'avenue Hôtel-de-Ville. C'est une excellente idée, surtout qu'il y a déjà des installations, déjà des aménagements présentement, donc actuellement, entre Boisbriand et De Maisonneuve. et même au nord du boulevard de Maisonneuve.

2145 Par contre, comme on peut voir sur la photo 2, cet aménagement-là, très large, très beau, grande rangée d'arbres, se heurte à un bâtiment, à une tour de 10 étages de logements

2150 pour personnes âgées. Ce que la Ville, en fait ce qu'on propose de faire c'est de créer un tunnel à l'intérieur – si j'ai bien compris les plans – le tunnel, donc dans un retrait qui existe déjà dans le bâtiment. Le seul problème c'est que ce tunnel, la dimension est vraiment minuscule comparativement à la largeur de l'allée qu'il y a déjà avant et qui est quand même très accueillante.

2155 Donc nous, ce que nous proposons – et c'est une vision – ce que nous proposons c'est de démolir cette tour à logements, relocaliser finalement ces logements-là, déménager ces logements-là sur les terrains au sud du boulevard de Maisonneuve, comme on a proposé juste avant, et de continuer en fait cette allée jusqu'à Ontario. Donc, on créerait vraiment comme un lien... en fait, on créerait vraiment comme une promenade accueillante, agréable qui pourrait lier Ontario et Sainte-Catherine.

2160 Bien, on peut voir finalement la largeur, sur la photo 3. Si j'ai bien compris, en fait, les plans du tunnel qu'on veut faire, on considère que c'est beaucoup trop petit. Aussi, le bâtiment qu'on voit à gauche sur la photo 4, nous proposons aussi de le démolir. C'est un bâtiment de trois étages à logements. De cette façon-là, on pourrait relier en fait la grande promenade au parc Toussaint-Louverture qui est à gauche et qui a des installations qui sont neuves, vraiment
2165 très accueillantes : patinoire l'hiver, terrain de soccer, bon, des jeux d'eau et tout.

De la même façon, une autre grande allée finalement, on aimerait relier Saint-Denis et Saint-Laurent sur le tracé de la rue Émery. Et on pourrait même, si on utilise la place, je crois que c'est Paul-Émile-Borduas, donc relier même Saint-Laurent à la Grande Bibliothèque.

2170 La rue Émery qui est déjà en fait très axée sur le piéton pourrait l'être complètement, pour vraiment, comme, continuer la place Paul-Émile-Borduas. Cette rue n'a aucun, en fait il n'y a aucun accès à des garages ou à des stationnements. Vraiment, il n'y a aucune raison, je crois, pour que cette rue reste ouverte encore aux automobiles.

2175 En créant donc un passage, une espèce d'allée sur la rue Émery et la faisant continuer – en fait à 5, comme vous pouvez voir sur la photo 5 – la faisant continuer tout droit, tout au long

2180 de... en fait, pour la faire traverser les Habitations, la faire joindre la rue Saint-Dominique, et par la suite Saint-Laurent. Comme vous pouvez voir, par contre, au coin de Saint-Dominique et Ontario, il y a deux autres bâtiments à logements qui sont là aussi. Nous proposons aussi de les démolir et les relocaliser.

2185 On croit vraiment, finalement, de cette façon-là de pouvoir... en fait, on croit qu'on pourrait désenclaver, régler le problème, finalement, d'obstacle, de barrière psychologique et physique que représentent les Habitations Jeanne-Mance, de lier finalement le tout ensemble. Et donc, comme on peut voir finalement sur le graphique de droit, on créerait énormément de passages, d'axes de circulation pour piétons.

2190 En tout, notre vision ce qu'elle peut représenter, c'est la démolition entre deux et quatre tours de logements destinés aux personnes âgées sur les cinq actuels, et aussi, donc sept des 14 bâtiments de trois étages destinés aux familles.

2195 On veut souligner, par contre, qu'il y a aussi des maisons de ville dans les Habitations Jeanne-Mance. Elles ne sont pas touchées. C'est beaucoup plus difficile, évidemment, et socialement moins acceptable de relocaliser des familles habitant dans une maison de ville, avec leur propre entrée, leur petite cour, dans des logements. Mais sinon, tout ce que nous proposons de démolir et de relocaliser, ce sont des logements. Donc, des gens qui habitent déjà dans des tours, dans des blocs, qu'on pourrait relocaliser dans des bâtiments modernes, plus efficaces, en fait.

2200 Donc, comme vous pouvez voir en bleu, c'est ce que nous proposons donc de redévelopper, de construire de nouveaux bâtiments, donc qui pourraient créer, comme j'ai dit tantôt, un lien beaucoup plus agréable entre le métro Saint-Laurent et Saint-Denis. Et, bien, en fait, voilà. Tout est là.

2205 C'est la vision, l'utopie peut-être que nous avons, mais que nous croyons, en fait, qu'on réglerait carrément le problème, sans nécessairement rentrer la facilité de tout démolir pour régler le problème.

2210 Donc, il y a des interventions quand même assez majeures, mais nécessaires, on croit.
Donc, voilà.

LE PRÉSIDENT :

2215 Merci beaucoup, Monsieur Papineau-Charbonneau. Madame Morais?

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

2220 Merci de la fraîcheur et de l'ambition, aussi, de vos propositions. Je me demandais tout
d'abord, ce que je comprenais de votre organisation, vous êtes des étudiants en études
urbaines. Vous avez souhaité rendre publiques des informations positives sur la vie, les
événements, la situation de Montréal, et vous avez ensuite enclenché sur des propositions, des
analyses de changements au niveau de l'aménagement.

2225 Vous travaillez avec des partenaires? Vous êtes associé à... bon, je comprends que c'est
la première fois que vous présentez, comme aujourd'hui, vous présentez vos propositions, mais
à quelle étape de cheminement de vos projets êtes-vous rendus? Avec qui travaillez?

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2230 En fait, c'est un peu ce que je disais. C'est que vraiment on est un collectif d'étudiants.
Donc, on n'est pas affilié à quoi que ce soit. C'est pour ça que je vous prévenais d'emblée qu'on
n'allait pas nécessairement parler de coûts/bénéfices, qu'on n'allait pas parler de tout ça. Nous,
on est vraiment... c'est par amour pour Montréal qu'on a créé ce collectif-là. Donc, c'est vraiment
– je veux préciser – c'est vraiment axé sur l'actualité.

2235 Donc, récemment, on parlait du centre Bell qui était le troisième amphithéâtre le plus
achalandé au monde. Donc ça, vous voyez, on l'a publié. On a aussi parlé de la Grande
Bibliothèque qui est la bibliothèque publique la plus fréquentée en Amérique du Nord, donc ça
aussi, c'était quelque chose qu'on a publié. C'est ce type de nouvelles là.

2240 Par la suite, c'est que nous, bon, tout simplement on s'intéresse beaucoup à ça, au développement. Moi, particulièrement, je suis un étudiant en études urbaines, les autres ne le sont pas, les autres étudient dans divers domaines, mais c'est vraiment notre amour pour Montréal qui nous a un peu unis.

2245 Et, en fait, vous nous demandez où on est rendu aussi. Là, on est en conception d'un site Web sur le développement immobilier. Donc, un portail d'information sur les différents projets, tout simplement pour informer. Les gens s'intéressent à ce type de chose là. C'est le genre d'information que les médias ne vont pas nécessairement diffuser. Et surtout ces temps-ci, bon, je ne veux pas faire de politique, mais quand quelqu'un veut se présenter peut-être à la mairie et
2250 va dire à une émission de télévision que Montréal n'a pas d'âme et qu'il veut lui redonner son âme? C'est tout à fait inacceptable.

Monsieur Coderre n'est pas là ce soir, mais c'est tout à fait inacceptable. Ce n'est pas vrai. Ça démontre une méconnaissance incroyable de ce qui se passe à Montréal, qui bat ses
2255 propres records depuis des années. Donc, en fait c'est pour ça qu'on existe.

Désolé, je suis parti en...

Mme HÉLÈNE MORAIS, commissaire :

2260 C'est bon.

LE PRÉSIDENT :

2265 Moi, j'ai le goût de vous demander quels sont les objectifs que vous visez avec une proposition qui conduit à démolir des édifices d'habitation existants, une grande partie, donc un très grand nombre d'unités de logement, alors que parmi les objectifs du PPU, il y a aussi celui de non seulement de préserver, mais même d'augmenter l'habitat?

2270 **M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :**

Oui. En fait, vraiment les terrains au sud – je vais essayer de voir si on peut voir sur une image un peu mieux – on les voit. En fait, tous les bâtiments un peu plus ombragés, ce sont les bâtiments qui existent finalement sur la partie sud. C'est sous-utilisé. Et de la façon que c'est utilisé, ce n'est pas agréable nécessairement de se promener, de marcher sur De Maisonneuve. On a l'impression d'entrer sur un terrain privé. C'est l'impression que ça donne. Il y a un parc d'un côté, mais de l'autre côté des stationnements, des terrains vagues, un bâtiment un peu plus éloigné, et c'est des bâtiments surtout de trois étages.

2280 En fait, nous, ce qu'on dit, bien, en fait, c'est qu'on reprend finalement une proposition qui a déjà été faite. C'est vraiment de développer à sa pleine capacité ces terrains-là. Donc, démolir ce qui est peut être de trois étages et de construire, bon – ça c'est du sept, huit et dix étages, c'est sensiblement la même hauteur que les bâtiments les plus hauts des Habitations, actuellement.

2285 Eux comme tels, la firme, j'ai essayé de trouver les données. Il aurait peut-être fallu que je communique avec eux, je n'ai malheureusement pas eu le temps, mais eux, vraiment, ce qu'ils semblaient dire, c'est que les logements, tous les logements au nord pouvaient être relocalisés dans ces types d'appartements là. Il y a des illustrations beaucoup plus précises, d'ailleurs, de la séparation des logements. Je ne l'ai pas avec moi, je ne l'ai pas amené, mais c'était leur façon de voir les choses.

2290 Donc, nous, on se dit : si on développe sensiblement de la même façon les quartiers au sud, en fait le quadrilatère au sud du boulevard de Maisonneuve, sans nécessairement tout démolir au nord, peut-être qu'il est possible d'en créer même des unités supplémentaires. Et là, bon, comment les utiliser? Peut-être Accès Condos pour peut-être les premiers acheteurs, peut-être les jeunes familles, bon, dépendamment. On parlait aussi des artistes qui n'avaient plus d'endroit où aller. Ça sera selon la demande, en réalité.

2300 **LE PRÉSIDENT :**

Mais qui est-ce qui gagnerait quoi? Est-ce que les résidents des unités actuelles des Habitations Jeanne-Mance gagneraient quelque chose en habitant dans ce type d'immeuble?

2305 **M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :**

Bien, en fait, comme les gens, par exemple, des îlots Saint-Martin, à l'époque, qui avaient été relocalisés dans les Habitations Jeanne-Mance, ça va être des logements qui vont être neufs.

2310

LE PRÉSIDENT :

Je m'excuse, mais là, c'est complètement faux ce que vous dites.

2315 **M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :**

Oups! Pardon.

LE PRÉSIDENT :

2320

Oui, les îlots Saint-Martin et les Habitations Jeanne-Mance n'ont rien à voir.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2325

O.K.

LE PRÉSIDENT :

2330 Mais ce n'est pas grave. Je vous corrige, vous êtes jeune, vous êtes étudiant, vous n'avez pas encore refait votre histoire de l'urbanisme à Montréal. En tout cas, les Habitations Jeanne-Mance étaient destinées, au départ, à des gens qui habitaient là. Les îlots Saint-Martin sont dans la Petite- Bourgogne et, précisément, ce qui a été reconstruit, c'est des trucs à l'échelle de deux ou trois étages.

2335 **M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :**

Parfait. Excusez-moi, je vais le mettre en contexte. Excusez-moi, c'est mon erreur.

LE PRÉSIDENT :

2340

Ce n'est pas grave.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2345

C'est finalement des documents qu'on avait lus sur le développement des deux quartiers. Excusez-moi, j'ai confondu. Ils n'ont pas été nécessairement relocalisés, mais c'est vrai que ça s'est fait sensiblement en même temps.

2350

Ce que je voulais dire c'est que les gens, à l'époque, certaines personnes évidemment étaient contre la démolition de leur quartier, mais il y a des gens qui y voyaient aussi un avantage d'habiter dans la modernité. Ce qui était à l'époque aussi la modernité. Excusez-moi d'avoir mentionné la relocalisation.

LE PRÉSIDENT :

2355

Non, mais j'en revenais, en fait, la question fondamentale qui se pose dans tout projet de rénovation urbaine domiciliaire, c'est ce qu'on propose donc aux gens dont on remplace

l'habitation, est-ce qu'eux y gagnent quelque chose ou ils perdent quelque chose en termes de qualité de vie?

2360

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

O.K. Parfait. Donc, en fait, je vais continuer ce que j'étais en train de dire tantôt. C'est qu'avec ce qu'on propose réellement, ce qu'on pense, c'est que de cette façon-là, en fait, c'est aussi tous les Montréalais et les participants, si vous voulez... pas les clients, mais les gens qui vont participer aux activités et tout, qui vont être un peu gagnants de tout ça. Parce que, en ce moment, oui, bon, il y a un lien sur Sainte-Catherine, mais il pourrait y en avoir plus que ça aussi.

2365

Donc, nous, ce que nous proposons, c'est vraiment juste de réutiliser un peu mieux, et même d'agrandir les espaces verts, d'agrandir les parcs, d'agrandir les installations. Et aussi, donc, c'est des bâtiments mixtes que la firme proposait de construire, des bâtiments mixtes avec des commerces au rez-de-chaussée.

2370

Donc, c'est sûr que les habitants de ces quartiers-là vont quand même bénéficier aussi de l'agrandissement du parc, des installations, d'une espèce de renouveau, des commerces qui peuvent s'installer au rez-de-chaussée aussi.

2375

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Monsieur Lacharité?

2380

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

Sur ce projet, évidemment, les Habitations Jeanne-Mance sont des habitations qui sont subventionnées en grande partie par les fonds publics, vous savez? Donc, ça veut dire que ce projet devrait être financé aussi en très grande partie par les fonds publics, dans une très forte proportion.

2385

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2390

Oui.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2395

Ce qui laisse supposer des fonds assez considérables.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2400

Oui.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2405

Maintenant, ma question est : est-ce que vous ne craignez pas que les argents consentis à un tel projet, les sommes considérables, ne risqueraient pas de retarder considérablement d'autres projets qui sont essentiels à la revitalisation du quartier comme tel?

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2410

Bien, en fait, corrigez-moi encore une fois si je me trompe, mais je crois qu'il y a un certain montant d'argent qui est versé pour des logements à caractère un peu plus social. Il y a un fonds pour ça?

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2415

Oui.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2420

Donc, en fait, l'utilisation de ce fonds comme tel... ou des coopératives aussi. Vous savez, je mentionne tout simplement des logements peut-être à caractère social, mais non, non, effectivement, moi ce que je proposerais tout simplement c'est d'aller voir aussi dans ce fonds-là.

2425

C'est certain que ce n'est pas privé. C'est certain que ce n'est pas des condos qu'on va vendre à gros prix, parce qu'on est en plein cœur du centre-ville. L'objectif est quand même de garder l'aspect social et la mission sociale des Habitations Jeanne-Mance. Je crois que c'est quand même important, mais on ne peut pas nier non plus le rôle de frontière et de barrière qu'il joue.

2430

Si on veut unifier les deux pôles, il faut agir aussi. Et le statu quo n'est absolument pas, quant à nous, une solution. Oui, oui, créer un petit tunnel dans le bâtiment est une solution, mais honnêtement c'est très timide. Est-ce que vraiment ça enlève l'effet? Parce que tout est aussi un effet de barrière psychologique, c'est très psychologique aussi.

2435

Si vous marchez sur une allée, qu'elle semble agréable et qu'il y a un grand bâtiment de dix étages qui monte directement devant vous, ce n'est pas très invitant.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2440

Mais on peut supposer que les fonds auxquels vous référez sont là pour le maintien en bon état des installations actuelles. Là, il faut parler d'argent neuf.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2445

Oui, oui, oui.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2450 C'est un montant considérable, là, neuf. Donc, fonds publics qui ne seraient pas disponibles pour d'autres priorités aussi dans le secteur.

M. ALEXIS PAPINEAU-CHARBONNEAU :

2455 Écoutez, l'argent pour revitaliser le quartier peut aussi aller ailleurs, peut aussi aider un quartier quelconque à refaire ses aqueducs, mais tout est une question de choix aussi.

M. LUC LACHARITÉ, commissaire :

2460 Merci.

LE PRÉSIDENT :

2465 Merci beaucoup, Monsieur. Et continuez d'aimer Montréal, parce que c'est quand même important.

2470 Une autre personnalité politique avait dit une fois à la télévision : « Montréal est une ville bien laide. » Je ne dirai pas de qui il s'agit. C'est une personne qui n'était pas qualifiée pour dire ça, mais j'aurais bien aimé... en tout cas, disons que ça n'a pas entretenu le sentiment d'estime que j'avais pour elle.

2475 Bonjour, Monsieur. Monsieur Coutu, c'est ça? Oui, je vous en prie asseyez-vous. Nous avons votre mémoire. Nous vous écoutons. Juste pour vous situer, vous êtes donc pour Projet Montréal?

M. ÉTIENNE COUTU :

2480 Exact. Oui, donc en fait, je viens un peu pour représenter la personne qui aurait dû être ici ce soir, qui est Richard Bergeron. Malheureusement, monsieur Bergeron est très sollicité de ce temps-ci, comme on est dans une ville qui se cherche un maire et qu'on décidera, en fait, qui sera le prochain maire vendredi. Donc, il y a beaucoup de tractations, les journées sont longues et il n'a malheureusement pas pu venir.

2485 Donc, je vais essayer de faire de mon mieux, malgré que je ne sois pas un docteur en aménagement, pour remplir les grands souliers qui sont les siens.

2490 Rapidement, bon, c'est la dernière présentation. J'étais venu, lors de la séance d'information, pour demander, en fait, si c'était possible d'élargir un peu le propos étant donné que, bon, je trouvais beaucoup de bonnes choses à l'intérieur du PPU, mais j'aurais aimé qu'on puisse avoir une occasion de revenir sur la phase 1 du Quartier des spectacles qui, à notre sens, comportait un nombre de correctifs ou un nombre de choses qui ont été faites pas tout à fait dans l'ordre, mais qui ont eu des conséquences malheureuses pour le quartier.

2495 Et cette présentation, bon, vous avez lu le mémoire, ça en est l'expression. C'est une espèce de bilan de le Quartier des spectacles, phase 1, les conséquences que ça a eu sur le quartier.

2500 Et, bon, l'ordre de la présentation, je vais vous parler de l'Îlot Saint-Laurent, le Spectrum, le Medley, le Musée Juste pour rire, on va passer rapidement les recommandations et je vous présenterai, bon, des évocations d'un nouveau Spectrum que nous proposons, souhaitons, pour un site qui est, encore là, à l'extérieur du secteur que vous avez délimité, mais qui fait néanmoins partie du Quartier des spectacles, donc du quartier.

2505 Je vous lis quelque chose. Donc, une image que peut-être vous allez reconnaître, qui était la proposition Quartier des spectacles. Ça faisait partie – en fait, c'était, je crois, en 2005 avant même que le PPU soit présenté et adopté.

2510

Notre propos, en fait, sur la spéculation immobilière, l'effet de la spéculation immobilière revient un peu à l'ordre des choses qui aurait dû être suivi par l'arrondissement, par la Ville de Montréal, afin d'éviter qu'il y ait des impacts comme on a connus, des fermetures de salles de spectacles et de lieux de diffusion.

2515

Essentiellement, on a présenté le PPU, quelque chose comme deux ans ou trois ans après qu'on ait fait connaître l'idée qu'il y aurait un projet pour ce secteur-là. Et, entretemps, bien, il y a eu un mouvement de spéculation qui est parti et il y a eu des victimes collatérales qui sont ces salles de spectacles là. Donc, aurions-nous fait les choses dans l'ordre, et avant de faire connaître un projet de cette ampleur-là, réservé des terrains ou, au minimum, suivi de très près les échanges immobiliers dans le secteur, peut-être qu'on aurait pu éviter ces conséquences-là.

2520

Donc, bon, vous pouvez m'accuser d'être un grand nostalgique, j'ai habité le quartier, monsieur Bergeron habite le quartier, j'ai habité le quartier il y a dix ans, donc c'est un quartier que je connais très bien. Donc, on va faire le tour des lieux qui ont disparu.

2525

Héritage Montréal s'est soulevé contre la démolition des façades sur la rue Saint-Laurent. La première chose dont je veux vous parler, c'est le projet de l'Îlot Saint-Laurent avorté. Donc, à l'intérieur de l'Îlot Saint-Laurent, il y avait des lieux, comme le club Opéra, The Saints, qui était un autre club et, du moins, il y avait une activité sur les lieux qui était quand même, qui faisait partie de la vie du quartier.

2530

Donc ici, vous avez la salle du club Opéra, qui a été rénovée... je crois que ça a été ouvert un an avant qu'on la ferme. Donc, vous avez les installations, vous voyez que c'était quand même important. Voici les installations remplies de monde. Donc, ce que vous voyez ici, c'est autour de 200 quelques personnes, 250 personnes qui venaient trois, quatre soirs par semaine dans le quartier et qui faisaient la vie du quartier. Donc, lorsqu'ils allaient là, après ça, ils allaient manger dans le quartier. Du moins, une fois qu'on a fermé ce lieu-là, c'est des personnes

2535

qui ne viennent plus.

2540 En bas, The Saints, c'était un autre club, un peu plus petit, plus underground, les gens le connaissaient moins, mais c'était néanmoins un lieu de diffusion de musique électronique. Je crois que la capacité était autour de 150-200 personnes; 150-200 personnes qui ne viennent plus à ce moment-là, à chaque semaine, là. C'est pas des usagers lors juste des festivals, c'est des usagers qui venaient à chaque semaine pendant l'année.

2545 Deux lieux où est-ce que ces personnes-là pouvaient arrêter et manger, la Frite Dorée qui, selon moi, servait la meilleure poutine de toute la ville de Montréal et qui était ouvert jusqu'à 4 h 30 du matin, donc très utile lorsque les bars ferment à 3 h, c'était un lieu qui était toujours occupé. Vous pouviez arriver là dès l'ouverture, à la fermeture, pendant la journée, il y avait tout le temps des gens à cet endroit-là. C'était pas cher, c'était bon.

2550 Bon. Les gens disent, l'argument : bon, il y a des lieux qui ferment, il y en a d'autres qui ouvrent. Je ne crois pas que la clientèle de la Frite Dorée fréquente le Bistro F et le... enfin. Les commerces qui ont remplacé dans le Quartier des spectacles, sur la place des Festivals.

2555 Le Spectrum. Bon, j'ai un aveu à faire. Moi, j'étais, j'ai créé un organisme qui s'appelait « Sauvons le Spectrum » et on avait mis en ligne une pétition. On a ramassé 15 000 signatures afin de signaler aux autorités qu'il allait y avoir une perte si on fermait le Spectrum.

2560 Bon, vous avez lu le mémoire, les autorités, la Ville n'a pas été du tout à l'écoute. Le Spectrum, qu'est-ce que c'était? C'était une salle où ont joué des artistes, bon, qu'on connaît tous. C'est devenu mythique de par les grands noms qui sont passés là. Les lumières du Spectrum, on pouvait les reconnaître à travers le monde. Prenez n'importe quel artiste qui est passé, on voyait les lumières derrière, on sait que c'était à Montréal, on sait que c'était au Spectrum.

2565 Sting est venu au Spectrum et combien d'autres? Peut-être étiez-vous à ce spectacle-là? J'étais trop jeune pour y être, mais ça fait partie du mythe de la salle du Spectrum, et par la suite, les gens, lorsqu'on avait fait le Spectrum, on avait fait la même scène que Sting! C'était quelque

chose et c'était un tremplin pour plein de bands qui pouvaient ensuite remplir des salles plus grandes de 2 000 à 3 000 places.

2570 2007, on annonce la fermeture de la salle. Le milieu, bon, a accepté cette fermeture malheureuse, donc ça a été démolé rapidement pour faire place à un projet, en fait, qui n'a jamais levé. Donc, l'arrondissement aurait-il été moins enclin à vouloir du développement, une grue à cet endroit-là que nous aurions pu peut-être sauver le Spectrum et gagner trois, quatre, cinq ans, peut-être dix ans de continuité de l'utilisation de la salle de spectacles, parce que c'était une salle
2575 qui était très bon marché, donc des bands peu connus pouvaient louer la salle pour 1 200 \$ la soirée et s'organiser et se faire un nom puis faire le Spectrum. Enfin, c'est une petite critique que j'ai.

 Le Medley. Le Medley est semblable au Spectrum, c'est une salle de type shoebox.
2580 Shoebox, bon, c'est une grande boîte puis la scène est au centre. C'est le type de salle où est-ce qu'on est le plus près de l'artiste, étant donné qu'on l'entoure. Le Medley aussi était condamné par la spéculation immobilière. Dans ce cas-ci, c'est le CHUM qui est juste en face. Est-ce que l'arrondissement a fait quelque chose pour essayer de sauver le Medley?

 Le Medley, c'était la maison de la LNI. La LNI cherche toujours un domicile. Nous, on a
2585 proposé des idées que peut-être ça pourrait... on pourrait les installer au Planétarium. La Ville semble déterminer à vouloir se débarrasser du Planétarium, je ne sais pas qu'est-ce qui arrive avec les plans présentement, mais on a enlevé la maison de la LNI, on a enlevé la maison de la lutte IWS. Personnellement, je n'ai jamais vu un spectacle de la lutte IWS, mais juste à voir la photo, je crois que ça devait être quand même très excitant.

2590 Et ça, c'est Marilyn Manson. J'ai manqué ce spectacle-là en 97, mais il paraît que ça a vraiment été quelque chose. Donc, pour dire que le Medley était une scène incontournable pour le Heavy métal. Peut-être que vous n'êtes pas des fans, mais c'est le type de scène alternative qui s'était ancrée à cet endroit-là, et cette scène-là, je ne sais plus où est-ce qu'elle est rendue,
2595 mais elle a perdu sa maison au moment où est-ce qu'on a démolé le Medley.

2600

Le Musée Juste pour rire. Je ne veux pas revenir, je ne ferai pas l'historique du Musée Juste pour rire, les subventions et tout ça, mais c'était un autre lieu de diffusion qui était quand même intéressant. J'ai été voir des spectacles de musique électronique, c'était devenu une scène qui était très adaptée pour, bon, des spectacles de plus petites envergures, mais qui permettaient à des artistes internationaux moins connus, mais de se faire connaître en venant une première fois là et ensuite de remplir plus grand. Et, enfin, c'est une autre salle qui a disparu.

2605

À cet endroit-là, je ne sais pas, c'est quoi... 100-150 personnes? Encore le même propos que les autres. 100-150 personnes qui ne vont plus dans ce secteur-là. Et pour les salles qui étaient au niveau supérieur, c'était devenu, ça a été, pendant trois ans, le lieu où est-ce qu'il y a eu le Festival MUTEK – ça, c'est une photo qui a été prise lors du MUTEK en 2005. Il y avait un potentiel immense qui était peu exploité, malheureusement. Encore là, un lieu de diffusion qui a fermé.

2610

Mon propos, en fait, c'est, de la même façon que lorsqu'on va au Festival de Jazz, on a une offre, il y a 15 possibilités de spectacles pour huit heures. Si on considère le Quartier des spectacles, sur les 15, bien, là, il y en a trois, quatre qui n'existent plus, qui ne sont plus offerts. C'est pas tout le monde qui achète ses billets à l'avance, qui va prévoir que le 22 août à telle heure, il va aller voir un spectacle. La foule, les jeunes, souvent ça va arriver sur place, puis ça va décider par rapport à l'offre qui va être présente. On a enlevé une partie de cette offre-là, je crois que c'est sans doute lié aux baisses d'achalandage.

2615

2620

Donc au bout de la photo, ici, vous voyez le site que nous proposons. C'est un site qui appartient à la SHDM. Pour mettre une salle de spectacles, je crois qu'il serait tout à fait idéal. On oublie, bon, le site de l'ancien Spectrum parce que les accords de développement sont déjà signés, si j'ai bien compris, mais si la SHDM voulait embarquer, elle pourrait proposer ce site-là pour un concours, dans lequel serait incluse la condition d'avoir une salle de 2 000 places.

2625

Il y en a qui disent qu'on est peut-être rêveurs, qu'on ne va pas rajouter des sièges alors qu'on a de la misère à remplir des sièges présentement. Moi, je crois que c'est le même principe

que rue principale. À partir du moment qu'il y a une multitude de commerces qui sont là, il y a comme un effet d'entraînement, les gens veulent y aller et vont la fréquenter.

2630 Si on s'ajuste à une fréquentation qui va tout le temps en diminuant, bien, c'est là que les gens abandonnent, enlèvent cette option ou sont moins enclins à venir dans le secteur. Je crois qu'il faut repartir en proposant cette salle-là que nous proposons de 2 000 places qui serait en remplacement du Spectrum.

2635 Donc qu'est-ce qu'on peut faire, on vise vraiment les moyens qui sont à la disposition de la Ville. Donc, la première chose, ce serait de faire place de leadership puis de vraiment être actifs lorsqu'une institution culturelle risque de fermer.

2640 La première chose, ce serait de ne pas collaborer avec les spéculateurs. Je crois que mon message est pour l'arrondissement, surtout. Je sais qu'on veut des grues à Montréal, mais là, le maire qui comptait les grues n'est plus là. Peut-être qu'on pourrait considérer les institutions culturelles comme étant aussi importantes, sinon beaucoup plus importantes que le nombre de grues qu'on peut compter à l'horizon de Montréal. Donc, ne pas collaborer pour les changements de zonage avec les spéculateurs.

2645 J'ai déjà parlé de la salle de spectacles, je vais passer, mais ce serait sur le site de la SHDM.

2650 Ensuite, intervenir, jouer un rôle actif pour permettre la réouverture des salles qui sont abandonnées, comme le Musée Juste pour rire et le Cinéma Parisien. Présentement, il ne se passe juste rien, mais il faudrait qu'il se passe quelque chose. Il faudrait qu'on puisse le réouvrir, il faudrait qu'on puisse rajouter ces deux places-là sur la grille de possibilités qu'on a lorsqu'on veut sortir dans le Quartier des spectacles.

2655 Et l'îlot qui fait face au Métropolis, de le réserver pour un usage culturel. Je crois que ce serait important que sur la rue Sainte-Catherine, il y ait une continuité d'activités culturelles tout le long, et je crois que cet îlot-là devrait être réservé pour ce type d'usage là. Oui, on veut un centre-

2660 ville habité; oui, on veut un quartier où est-ce qu'il y a de la place pour plus d'habitations, cependant, je crois qu'il y a aussi, en termes d'urbanisme, on doit considérer les voisinages. Ce serait très triste qu'un projet immobilier résidentiel s'installe sur cet îlot-là et fasse fermer le Métropolis parce qu'ils trouvent que ça fait du bruit tard le soir.

Donc, en fait, on propose d'aller à l'inverse puis de réserver ça pour un projet culturel.

2665 Donc, voilà des évocations de cette salle de 2 000 places que nous souhaitons sur le site de la SHDM. Ça, c'est en mode avec des bancs. Évidemment, les salles modernes peuvent être avec des bancs rétractables, transformables pour des foules, lorsque les foules sont debout et en mode, aussi, lorsque c'est totalement rétracté, pour un mode cabaret.

2670 Donc, voilà l'essentiel de notre propos.

LE PRÉSIDENT :

2675 D'accord. Merci beaucoup Monsieur Coutu. Juste pour notre information, quand vous parlez du site appartenant à la SHDM ayant front sur la place du Quartier des spectacles, pouvez-vous préciser à quel endroit?

M. ÉTIENNE COUTU :

2680 C'est au coin de Bleury et Maisonneuve, c'est le site qui est au nord de l'Édifice Wilder – excusez mon anglais – on a ouvert une rue à cet endroit-là?

LE PRÉSIDENT :

2685 La rue Mayor, oui.

M. ÉTIENNE COUTU :

Exactement. Donc, c'est ce qui est à l'intérieur de cet îlot-là.

LE PRÉSIDENT :

2690

D'accord. Qu'est-ce que peut faire une administration municipale, selon vous, mis à part des choses comme ne pas avaliser des demandes de zonage ou des choses comme ça, mais face à des équipements privés, comme ça, est-ce qu'il y a un rôle proactif, selon vous, que l'administration peut jouer?

2695

M. ÉTIENNE COUTU :

2700

Bien, je crois que le rôle qu'une administration peut jouer et aurait pu jouer dans le cas du Spectrum, c'est d'aller à la défense des opérateurs de cette salle-là. Bon, je le sais, c'est un cas très particulier – je vous parle du Spectrum – où est-ce que le Spectrum louait l'espace et il y avait une fin de bail et tout le tralala, mais je crois qu'il n'y a rien que la Ville ne peut pas faire, lorsqu'elle souhaite qu'une situation reste.

2705

Donc, avec de la volonté politique, je crois que ça aurait été possible de conserver ces salles-là et je crois qu'avec de la volonté politique, ce serait possible de repartir le Quartier des spectacles et le faire connaître comme un lieu où est-ce qu'il y a une multitude de choix et une multitude de types de spectacles pour remplir la soirée de monsieur, madame tout le monde qui veut bien venir fréquenter le secteur.

2710

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que le projet, enfin la proposition de salle de 2 000 places dont vous parlez, avez-vous eu l'occasion de l'explorer ou d'en discuter avec d'autres intervenants, d'autres acteurs du milieu culturel?

2715

M. ÉTIENNE COUTU :

Oui, mais on nous traite de rêveurs, évidemment, que ça ne se peut pas rajouter des places à un endroit où il y a de moins en moins de gens qui y vont. Je suis convaincu,

2720 cependant, du bienfondé de notre proposition. Je crois que c'est avec une proposition enthousiasmante de cette façon-là qu'on pourrait repartir le Quartier des spectacles.

2725 Un quartier où les salles ferment, évidemment, les gens, c'est comme de la publicité négative, les gens iront moins. À partir du moment qu'il se passe de quoi, puis que les gens en entendent parler à travers les médias, premièrement, ils vont y aller une première fois parce qu'ils sont curieux, ensuite vont y retourner parce qu'ils auront eu une belle expérience.

2730 Je crois que ça va d'un sens ou de l'autre. Je crois qu'à ce moment-ci, avec un peu de leadership, on pourrait repartir la machine de l'autre côté.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Monsieur Coutu, je vous remercie beaucoup.

2735 **M. ÉTIENNE COUTU :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2740 Et, en fait, votre présentation pourra quand même être...

M. ÉTIENNE COUTU :

Bien, en fait, je pourrais vous remettre les trois dernières images qui sont de nous.

2745

LE PRÉSIDENT :

Oui.

2750 **M. ÉTIENNE COUTU :**

Cependant, le reste des images ne sont pas... ce ne sont pas des images dont on a les droits, ça a été pigé un peu au hasard sur l'Internet.

2755 **LE PRÉSIDENT :**

Vous n'avez pas nécessairement des droits dessus?

2760 **M. ÉTIENNE COUTU :**

Oui. Donc...

LE PRÉSIDENT :

2765 Écoutez, ce n'est pas indispensable, mais en tout cas, les trois dernières, peut-être.

M. ÉTIENNE COUTU :

C'est bon.

2770

LE PRÉSIDENT :

2775 Bien, écoutez, avec la présentation qui vient de se terminer se termine également l'audience sur le projet de PPU du Quartier des spectacles – Pôle Quartier latin. Le travail qu'il nous reste à faire, évidemment, nous, à la commission, c'est de digérer, d'analyser et de mettre en perspective, aussi bien l'information qu'on a ramassée que les mémoires qu'on a entendus et de produire un rapport, ce qui devrait être fait idéalement autour de la mi-janvier.

2780 Alors, à tous les braves qui nous ont accompagnés jusqu'à la fin, merci de votre
présence. Et permettez-moi de remercier madame Teasdale, monsieur Maltais et l'équipe de
l'Office de consultation publique qui nous a secondés durant tout ce processus.

Alors, je vous souhaite une bonne fin de soirée.

2785 **AJOURNEMENT**

* * * * *

2790 Je soussignée, Yolande Teasdale, sténographe officielle, certifiée sous mon serment
d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des
propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la Loi.

ET J'AI SIGNÉ :

2795

Yolande Teasdale,
Sténographe officielle

2800

2805